

# ProJection

Juin 2015

SYNDICAT NATIONAL DES ÉTABLISSEMENTS ET RÉSIDENCES PRIVÉS POUR PERSONNES AGÉES



DÉVELOPPEMENT  
**DURABLE**

RESPONSABILITÉ  
**SOCIÉTALE**  
DES EHPAD



Gestion  
des déchets



Alimentation  
circuits courts



Energie  
solaire



Contactez-nous au  
**01 45 22 03 23**

**Le spécialiste de l'assurance  
des établissements pour seniors**

**Près de 1000 établissements nous font déjà confiance**

Offre exclusivement dédiée aux établissements, directeurs et salariés de maisons de retraite

- Multirisque
- Responsabilité Dirigeants
- Ehpads prévoyance
- Ehpads construction
- Ehpads santé
- Ehpads assistance

**www.assurances-ehpad.fr**

**PARIS - LYON - VALENCE**

1 rue Gustave Eiffel 60200 Compiègne  
Fax 03 44 97 59 44

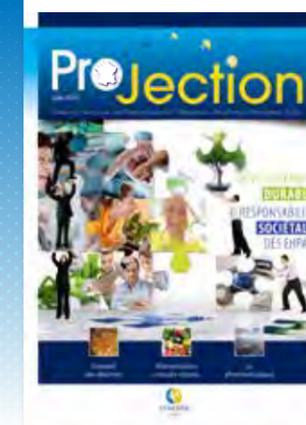
CARENE ASSURANCES RCS PARIS 652 044 249 -  
ORIAS NUMÉRO 07 000 004 - WWW.ORIAS.FR



**CORNIL  
carene  
assurances**

**ProJection**  
Juin 2015

**www.synerpa.fr**



### 3 Editorial

#### Démarche Responsabilité Sociétale des Entreprises

- 5 Pourquoi engager un EHPAD dans une démarche RSE ?
- 6 L'EHPAD "Viteal Oléron"
- 8 Les Jardins d'Elodie
- 10 Face Gard Club des Entreprises

#### Développement durable

- 13 Le Comité Développement Durable en Santé (C2DS)
- 15 Le Centre de rééducation "Les Feuillades"
- 18 Le Groupe E4 : lauréat du Trophée Directions
- 23 Manger mieux pour moins gaspiller chez Elior
- 25 La gestion des déchets Programme Boréal
- 29 Le photovoltaïque chez DomusVi
- 30 Notre Dame de la Paix mise sur le solaire
- 35 La Charte éco-Tarn

#### Signé le SYNERPA

- 38 Le Tour de France du SYNERPA en images - 1<sup>er</sup> semestre 2015
- 43 Présentation du SYNERPA
- 45 Contacts utiles
- 48 Conditions d'adhésion



Directeur  
de la publication :

Jean-Alain  
MARGARIT

Responsable  
de la publication :

Florence  
ARNAIZ-MAUMÉ

Rédacteurs :

Patrick ARDIZZONI

Laurence BARAY

Laurent BETATO

Olivier BOUGEARD

Karine CHAGNES

Julien COLLET

Martines DANES

Fabienne GUSTAVE

Bruno KURTZEMANN

Pascal LOUBET

Pierre-Olivier NAVARRO

Philippe PORTIER

Jean-Rémi PUGIBET

Georges SIMON

Michèle TOMAS

Jean-Claude TOMAS

AGENCE  
**3MS**

Conception graphique  
et publicité : Agence 3MS

Agence de Communication

Régie Publicitaire

Edition - Site internet

9 ZA Bompertuis

13120 Gardanne

Mail :  
communication@agence3ms.fr

Tél. : 04 42 37 06 22

Responsable édition :

Marc SALVADERO

Publicité : Marc SALVADERO,

Création : Eric PERRIN

Imprimerie PRINT TEAM

Seule l'Agence 3MS  
est habilitée à recueillir  
vos insertions publicitaires  
au nom de la revue "Projection".  
Toute reproduction interdite  
(loi du 11 mars 1957, art. 40 et 41  
et Code Pénal art. 425).



Et si vous donniez plus d'ambition  
à votre épargne avec l'assurance vie  
multisupport MACSF ?



ASSURANCE VIE MULTISUPPORT

PUBLICITÉ

Conjuguiez le meilleur du fonds en euros et des marchés financiers pour un bon équilibre entre sécurité et dynamisme. Pour une épargne qui vous ressemble, avant tout investissement sur l'assurance vie multisupport, déterminez bien votre profil avec nos experts car il existe un risque de perte en capital sur les supports en unités de compte. Les performances passées ne préjugent pas des performances à venir<sup>(1)</sup>.

32 33\* ou macsf.fr

Notre engagement, c'est vous.



**L**es pays occidentaux vont connaître dans les décennies à venir deux mutations économiques et sociales majeures : la transition démographique, avec le vieillissement de la population, et la transition écologique, pour assurer l'avenir des générations futures.

Au cœur de ces enjeux de demain, les acteurs privés du parcours des personnes âgées sont à l'initiative de nombreuses démarches de développement durable et de responsabilité sociétale des entreprises. Ainsi, selon l'enquête Add'âge pilotée par nos amis de la FNAQPA, 41% des structures médico-sociales sont déjà engagées dans une démarche RSE.

Utilisation d'énergies propres, priorisation des produits locaux et des circuits courts, gestion intelligente des déchets, co-voiturages, démarche RSE spécifique... sont autant d'exemples de l'imagination de directeurs de maisons de retraite en faveur du développement durable.

Alors que la Commission « Qualité » du SYNERPA a lancé une réflexion sur le développement durable en lien avec l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie), ce nouveau numéro de Projection met à l'honneur les adhérents qui s'engagent dans une démarche de développement économique respectueux des hommes et de l'environnement.

Pour conclure, vous trouverez à la fin de ce numéro les premières photos du Tour de France 2015 du SYNERPA, avec des réunions régionales qui attirent toujours plus d'adhérents, de personnalités locales, de médias et de partenaires.

Merci à tous pour votre investissement dans la vie locale du SYNERPA.

En vous souhaitant une bonne lecture,

**Florence ARNAIZ MAUMÉ**  
Déléguée générale

**Jean-Alain MARGARIT**  
Président



# MAXI SKY 2

Le système de transfert sur rail *Maxi Sky 2* est la solution optimale pour lever, transférer, mais aussi latéraliser et rehausser les résidents de manière plus sûre et plus efficace.

Simple d'utilisation, le *Maxi Sky 2* évite toute manutention manuelle afin d'empêcher l'apparition de blessures inutiles aussi bien pour le soignant, que le patient.



## LA MANUTENTION DES RÉSIDENTS N'A JAMAIS ÉTÉ AUSSI SIMPLE

Pour en savoir plus, visitez notre site : [www.ArjoHuntleigh.fr](http://www.ArjoHuntleigh.fr)



Maintenant disponible à l'UGAP

**ARJOHUNTLEIGH**  
GETINGE GROUP

Maxi Sky 2 est un dispositif médical de classe I. Lisez attentivement la notice d'utilisation. ISO 13485:2003 CERTIFIA MAXI SKY 2

# Pourquoi engager un EHPAD dans une démarche de responsabilité sociétale d'entreprise ?

*La responsabilité sociétale d'une entreprise (RSE) entremêle les préoccupations sociales, environnementales, et économiques de ses activités. Engager un EHPAD dans une démarche RSE peut être :*



### Une démarche RSE qui profite aux résidents

La RSE inclut une démarche éthique entre les parties prenantes de l'entreprise, salariés, partenaires, fournisseurs... elle se traduit dans les faits par un management plus participatif, des relations sociales plus apaisées, une prise de recul sur les pratiques et leurs impacts.

Promotion de la bienveillance des résidents, bienveillance entre acteurs au sein de l'organisation, peut-on promouvoir la première sans investir la seconde ?

### Un projet fédérateur pour l'équipe d'établissement

S'il est évident que les recherches d'efficacité, la charge de travail, la complexité et la polymorphie des situations rencontrées auprès des résidents font parfois perdre de vue ce qui unit les membres de ce secteur, l'engagement d'un EHPAD dans une démarche RSE peut agir comme un catalyseur positif pour une équipe.

La société et le rapport au travail évoluent sur ces questions de développement durable. Ce mouvement est à l'œuvre en dépit de la crise économique. Dans les établissements médico-sociaux, les notions de vivre ensemble, d'engagement des acteurs, de volonté de corriger les excès ou aléas de la vie, la maladie ou la société, sont l'essence du secteur médico-social. L'approbation d'une société et d'une entreprise meilleure, plus durable, plus juste est naturellement forte par les salariés.

### La RSE n'est-elle pas du domaine de l'intime ?

Fruit de notre éducation, notre environnement et de nos expériences, nous avons tous une grille de lecture différente sur ce qu'est une société plus durable, plus responsable. Les actes que nous mettons tous en œuvre en face de ces enjeux, sont certes de l'ordre de l'intime -respect de l'environnement, rapport à la citoyenneté- mais il semble qu'il persiste un décalage entre l'avancée des individus et le relatif retard des entreprises sur ces questions.

Travailler dans une entreprise en cohérence avec nos valeurs n'est-il pas ce que nous recherchons tous, quelques soient nos responsabilités dans les organisations ?

### Quelles fonctions aborder sous l'angle de la RSE en EHPAD ?

Management, soins, achats, partenariats, éthique, communication, restauration, entretien des locaux. Finalement quelles fonctions d'un EHPAD n'entrent pas dans le champ de la RSE ?

Jean-Rémi PUGIBET

Helpévia - 55 rue Amiral Cécille  
76138 Rouen Cedex

contact@helpevia.fr - www.helpevia.fr



Le 2 novembre 2011,  
la direction de la Résidence Retraite Médicalisée  
« Viteal Oléron » à Saint Pierre d'Oléron en présence de  
son directeur Laurent Betato  
et les représentants du personnel validaient  
conjointement la charte sociale de l'entreprise  
dans le cadre du projet de RSE (Responsabilité Sociétale  
d'Entreprise) de l'établissement.

# Démarche RSE

## EHPAD Viteal Oléron

### Dans la dimension sociale

L'établissement s'engage à encourager l'emploi local et la formation des salariés de la région, contribuer au développement humain et économique des collectivités territoriales de l'entreprise...

*Pour Laurent Betato  
la démarche RSE relève du devoir  
de chaque entreprise vis-à-vis  
de ses collaborateurs directs et  
indirects, mais aussi d'une démarche  
de développement durable nécessaire  
à l'épanouissement de tous au sein  
d'un territoire donné.*

C'est dans cet esprit que la Résidence Retraite Médicalisée « Viteal Oléron » souhaite être un acteur économique de choix au sein de la commune de Saint Pierre d'Oléron.

A ce jour le bilan est plus que positif avec plus de 95% de ses effectifs recrutés sur le territoire et en CDI, avec des temps de parcours domicile/entreprise réduit (10km en moyenne), du personnel se covoiturant et utilisant aux beaux jours des modes de transport non motorisés. L'intervention prioritaire de prestataires locaux (exemple pour les repas des résidents : poissons en direct du port de la Cotinière, vin des vignerons d'Oléron), un partenariat avec une association locale pour le recyclage des huiles de cuisine, le recyclage des consommables (piles, accumulateurs, cartouches d'encre), le tri sélectif permettant de réduire les déchets quotidiens ou encore l'utilisation de climatiseurs réversibles moins énergivores que les convecteurs classiques.

En 2014, l'EHPAD profite d'une aide à l'économie d'énergie dans le cadre de la Loi POPE du 13 juillet 2005 pour refaire, à moindre frais, des travaux d'isolation des combles avec des laines minérales et naturelles permettant de dégager une économie d'énergie de 30%.

L'EHPAD Viteal Oléron s'agrandit en 2015 et là aussi des efforts ont été portés sur l'utilisation de matériaux comme les écobriques qui permettent une isolation de grande performance, ou l'équipement d'un logiciel de régulation de la température intérieure avec des convecteurs sous commande centralisée.

Laurent Betato, est un acteur convaincu de la démarche. Déjà Lauréat du 1<sup>er</sup> prix médico-social du baromètre du développement durable au salon Hôpital Expo de Paris en 2010, il applique désormais au sein de son entreprise le LEAN Management ou le management par l'amélioration continue de la qualité et des services (démarche non étrangère à notre secteur) et le KAISEN avec pour idée de replacer ses collaborateurs au cœur de leurs métiers et au cœur de l'entreprise: « celui qui sait, c'est celui qui fait ».

**Cette démarche se traduit concrètement par la programmation d'ateliers dits ACQ (Atelier d'Amélioration Continue de la Qualité)**



**où les professionnels par petits groupes animés, analysent, proposent, expérimentent et valident des solutions dans les domaines de la coordination d'équipe, l'organisation des services, la prévention du risque infectieux, la prévention des RPS<sup>1</sup>, TMS<sup>2</sup>, la promotion de la bientraitance, l'accompagnement en soins palliatifs, la prise en charge de la douleur, le tutorat...**

**Laurent BETATO**  
Délégué départemental adjoint 17  
Directeur EHPAD "Viteal Oléron"

Cette charte sociale affichée dans les services de l'établissement met en avant différentes actions que la direction souhaite inscrire comme valeurs éthiques de l'entreprise, dont voici quelques exemples :

### Dans la dimension économique

L'entreprise s'engage à gérer son activité avec pour objectif de créer, préserver et développer ses emplois à long terme, éviter les affirmations publicitaires mensongères ainsi que les omissions, pratiques trompeuses, fallacieuses ou déloyales...

### Dans la dimension sociale

L'entreprise s'engage à prévenir toutes les formes de discrimination et promouvoir l'égalité des chances entre les hommes et femmes et en faveur des personnes en situation de handicap, promouvoir le bien-être au travail. La formation professionnelle est un gage de développement tant pour le salarié que pour l'établissement qui s'engage à mettre les moyens adaptés nécessaires...

### Dans la dimension environnementale

L'établissement s'engage à minimiser l'impact de ses activités sur l'environnement, participer à la récupération des piles et accumulateurs, ainsi que les cartouches d'encre en vue de leur recyclage, encourager les salariés à utiliser des modes de transports respectueux de l'environnement...



1- RPS: Risques Psycho-Sociaux  
2- TMS: Troubles Musculo-Squelettiques





# Les Jardins d'Elodie Une démarche encore plus responsable

En septembre 2011, L'EHPAD, les Jardins d'Elodie, a bénéficié du programme AIDDE (programme régional des politiques responsables en entreprise) porté par le réseau GRANDDE (Groupe Régional des Acteurs Normands pour le Développement Durable en Entreprises) et le Conseil Général de Seine-Maritime pour réaliser le diagnostic 360° ISO 26000 d'AFNOR Compétence.

Ce diagnostic a permis d'élaborer une stratégie en Responsabilité Sociétale des Entreprises Développement Durable reconnue par le réseau GRANDDE en 2012.

## Une démarche réalisée sur la base du volontariat

Cette nouvelle démarche, réalisée sur la base du volontariat, est venue compléter une démarche qualité calquée sur l'ISO 9001, mise en place dès l'ouverture de l'établissement en 2010 et axée sur la maîtrise des organisations, le management participatif et l'amélioration continue.

En partant d'une identification des parties prenantes (c'est-à-dire toutes personnes ou groupes ayant un intérêt dans les activités ou décisions de leurs organisations), les Jardins d'Elodie ont donc réalisé leur audit et établi leurs préconisations sur un champ d'action élargi : la communication, le volet social, environnemental et les achats responsables. Sur la base de ce travail, les Jardins d'Elodie ont développé 3 actions phares :

**La communication**, qui a été revue sur l'ensemble de l'établissement : la signalétique, la diffusion de photos, les annonces sur le téléviseur de l'accueil, les panneaux de présentation des projets des professionnels, les réunions de débat avec les familles...

**La Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences**, qui a été mise en place sur 2 années en collaboration avec des établissements sanitaires, médico-sociaux, le soutien d'Actaliens et de la Chambre de Commerce du Havre.

**L'enquête auprès des parties prenantes prioritaires**, tant internes qu'externes, qui a permis de mettre en exergue et partager certaines attentes et besoins à considérer en vue de l'élaboration du prochain projet d'établissement. Aujourd'hui, les Jardins d'Elodie sont en cours d'élaboration du nouveau projet d'établissement, qui intégrera dorénavant la responsabilité sociétale de l'établissement.

*La politique de Responsabilité Sociétale des Entreprises des Jardins d'Elodie s'attache à répondre aux attentes de leurs différentes parties prenantes, non seulement dans la gestion courante de l'établissement mais aussi dans leur aptitude à anticiper les besoins de ces parties prenantes pour prendre dès à présent les bonnes orientations.*

Ainsi, l'entreprise doit se préparer aux évolutions auxquelles elle devra faire face et prend d'ores et déjà en considération :

### Le rôle de l'entreprise

- Le sens au travail de chacun, en répondant aux attentes, en renforçant la cohésion au sein des équipes.
- La place globale de l'entreprise sur le territoire, en tant qu'acteur économique et social

### Le développement du dialogue régulier avec les parties prenantes internes et externes

- La mise en place d'une politique d'achats responsables avec des prestataires respectueux de l'environnement,
- Le dialogue permanent avec ces parties prenantes pour l'aiguiller dans la démarche

### Le volet social et sociétal

- Santé et sécurité au travail,
- Bien-être en entreprise.

Si les salariés heureux font les entreprises qui gagnent, les salariés en bonne santé présents et en forme sur leur lieu de travail contribuent certainement à la productivité et à la compétitivité de leur entreprise.

### Le développement des compétences et de la formation

- Pour donner les moyens d'être responsables, de déployer des polyvalences, de développer sa carrière

### La maîtrise de l'énergie et des ressources

- En optimisant par exemple le recyclage des papiers et des cartons...

Les Jardins d'Elodie ont ainsi intégré une vision globale de leurs activités afin de définir une stratégie d'organisation encore mieux adaptée aux enjeux de l'entreprise de demain, d'un point de vue individuel et collectif, interne et externe.

## Le Groupe Les Matines

Depuis septembre 2013, l'EHPAD "Les Jardins d'Elodie" est un établissement du Groupe Les Matines. Plus largement, le Groupe Les Matines, est impliqué dans une démarche responsable pour ses 13 établissements normands, autour de différents axes :

### Volet Gestion des Déchets

En 2011, le Groupe a mis en œuvre une démarche de valorisation des déchets produits au sein même des établissements afin de tendre vers les exigences de la loi Grenelle II. Cette démarche a permis de mieux connaître la production de déchets générés et de mettre en place une organisation de tri au quotidien et spécifique aux contraintes liées à la commune, ainsi que des actions de réduction de la consommation des déchets.

Cette démarche sera accentuée en 2015, plus spécifiquement avec le lancement d'une démarche sur la réactualisation de la valorisation des déchets alimentaires, 1<sup>er</sup> poste de déchets produits en EHPAD. En collaboration avec leur partenaire Restauration, un plan d'action sera élaboré afin de permettre un meilleur traitement des déchets, notamment par une réduction de la consommation de déchets, particulièrement en matière de conditionnement.

### Volet Développement durable

Une utilisation des produits de nettoyage les moins toxiques possibles est préconisée.

### Volet Santé / Bien-être des salariés

Afin d'encourager l'innovation, d'optimiser le fonctionnement et de réduire les coûts, des matériels facilitant les efforts et la sécurité des salariés ont été référencés (verticalisateurs, tables avec roulettes intégrées,



### ISO 26000 - Les 7 questions centrales



chariots de tractages, chariots buanderie à fonds amovibles, défibrillateurs...). De plus, le Groupe a généralisé à l'ensemble de ses établissements l'installation d'un logiciel de gestion informatique des soins permettant ainsi un gain de temps et de fiabilité, favorable au bien-être des résidents et des salariés.

### Volet Partenariats Economiques

- Dans les projets de construction du Groupe, les artisans et partenaires sont en majorité locaux ou régionaux, favorisant ainsi le développement durable des régions et les partenariats de proximité.
- En matière de restauration, chaque établissement produit en interne et favorise les partenariats locaux.

L'ensemble de cette démarche a permis de renforcer la cohésion des équipes, à travers un projet d'entreprise fédérateur et facteur de bien-être au travail mais aussi de valoriser l'image de l'établissement et du Groupe Les Matines auprès des autorités de tarification et de contrôle ainsi que des résidents et de leurs familles.

**Fabienne GUSTAVE**

Déléguée régionale adjointe  
Haute Normandie  
Directrice EHPAD "Les Jardins d'Elodie"





Olivier Bougeard, au centre, directeur Korian Mas de Lauze à Nîmes, reçoit des demandeurs d'emploi senior accompagnés par FACE Gard.

**A**u sens global de l'approche, la RSE s'entend aujourd'hui comme la responsabilité sociétale de l'entreprise avec 3 dimensions : le social (veille sur les conditions de travail et l'égalité de traitement dans l'entreprise), le sociétal (dynamique de l'entreprise sur son territoire) et environnemental. Elle se traduit comme la responsabilité d'une organisation vis-à-vis des impacts de ses décisions et de ses activités sur la société, l'environnement, par un comportement éthique qui :

- Respecte les lois en vigueur
- Prend en compte les parties prenantes
- Contribue au développement durable.

Depuis 1993, un concept qui peut apparaître compliqué, mais qui dans les faits est très simple. La Fondation Agir Contre l'Exclusion (Cf. informations ci-après), regroupe et accompagne des entreprises socialement engagées et localement impliquées au travers de 32 structures départementales et locales, en relation partenariale avec collectivités, services déconcentrés de l'Etat, associations...

Les clubs FACE sont devenus de véritables laboratoires d'idées au service de la performance de l'entreprise et de son territoire. Une initiative qui a plu notamment à Olivier Bougeard, directeur du Groupe Korian Mas de Lauze à Nîmes, et adhérent au club d'entreprises FACE Gard. Depuis deux ans, Olivier Bougeard a pu participer à des rencontres inter-entreprises d'échanges de bonnes pratiques sur des sujets RH d'entreprises qui le concernent directement, mais a également pris du temps pour aller à la rencontre de demandeurs d'emploi, de collégiens en zones urbaines sensibles... une dynamique territoriale lui permettant de s'enrichir professionnellement et humainement.



# La responsabilité sociétale des entreprises (RSE) vue par la Fondation Agir Contre l'Exclusion un atout majeur pour l'entreprise et son territoire

**A travers ses actions, FACE informe, sensibilise, prévient, forme, accompagne, conseille...**

Ses interlocuteurs ? Collaborateurs et chefs d'entreprises, demandeurs d'emploi, collégiens, habitants des quartiers Politique de la Ville, acteurs associatifs, collectivités territoriales... Tous ceux qui sont concernés par l'inclusion sociale, qu'ils soient bénéficiaires, partenaires ou facilitateurs.

*Pour une approche globale de l'engagement social*

**• DANS L'ENTREPRISE**  
**Dirigeants, responsables, RH, managers, collaborateurs des entreprises, experts RSE...**  
 FACE favorise le management de la Responsabilité Sociale de l'Entreprise avec ses collaborateurs : sensibilisation à la diversité, information sur les évolutions légales, formation à l'égalité de traitement, audit et conseil social, plans d'action et d'accompagnement, définition et mise en œuvre des politiques sociales, échanges de bonnes pratiques, liens entre acteurs, publications et guides...

**• POUR L'EMPLOI**  
**Jeunes, seniors, alternants, conseillers emploi...**  
 FACE accompagne les personnes éloignées de l'emploi et exclues du monde du travail : parrainage par des chefs d'entreprises, simulation d'entretien d'embauche, mobilisation par le sport, aide aux personnes très éloignées de l'emploi, parcours qualifiant sur des métiers en tension, promotion de l'alternance, job dating, formation des opérateurs de l'emploi...

**• A L'ECOLE**  
**Collèges, lycées, enseignement supérieur, enseignants...**  
 FACE aide les scolaires et les étudiants à appréhender le monde de l'entreprise : découverte du travail, serious game entrepreneuriat, découverte de l'entreprise, forum de l'orientation, présentation des métiers, aide à la recherche de stage, réseau social école/entreprise, formation des enseignants, accueil en entreprise des professeurs...

**• AUPRES DES ACTEURS TERRITORIAUX**  
**Etat, collectivités, quartiers, associations, collectifs, organisations...**  
 FACE aide les acteurs locaux à contribuer au développement territorial : appui à une collectivité sur l'insertion, création de GEIQ, mise en réseau des entreprises, participation à l'animation des organisations professionnelles, aide aux associations...

**Olivier BOUGEARD**  
 Délégué régional adjoint  
 Languedoc Roussillon  
 Directeur EHPAD "Mas de Lauze"

**Pierre-Olivier NAVARRO**  
 Club d'entreprises FACE Gard,  
 membre de la Fondation Agir Contre l'Exclusion



Ici, visite inter-entreprises des ESAT et entreprises adaptées de Nîmes, organisée par FACE Gard dans le cadre de la semaine du handicap.

## RESULTATS FACE NATIONAL 2013 :

- **4 830** salariés formés,
- **7 976** accompagnements vers l'emploi,
- **8 149** scolaires sensibilisés au monde de l'entreprise,
- **195 342** actes de médiation sociale,
- **4 650** entreprises impliquées.

**“ Avec l’EHPAD de demain, j’augmente mon attractivité ! ”**

Plus de confort quotidien pour les résidents et les soignants, plus d’autonomie, plus de sécurité dans les bâtiments... Pour que votre EHPAD fasse la différence et vous permette aussi d’optimiser vos coûts de fonctionnement, Schneider Electric vous dédie un panel de solutions innovantes et un réseau de partenaires agréés. Ensemble, faisons de l’EHPAD de demain votre réalité.

**100%**  
de qualité de vie

Retrouvez-nous sur [www.schneider-electric.fr](http://www.schneider-electric.fr)



Le Comité pour le développement durable en santé (C2DS) est une association française de loi 1901 à but non lucratif, créée en 2006 par des professionnels de santé mobilisés autour du développement durable. Le C2DS compte à ce jour 440 établissements de santé et médicosociaux adhérents en France, des organisations d’hospitalisation à domicile (HAD) des établissements d’hébergement de personnes âgées (EHPAD) de statut public, privé et privé à but non lucratif.

# Un réseau d’établissements de santé actif

## Adopter les bonnes pratiques du développement durable pour une meilleure santé

### Pour une transition plus douce entre chez eux et chez vous



Schneider Electric vous aide à accroître l’attractivité et la performance de vos Ehpads et résidences pour seniors

15 millions aujourd’hui, 20 millions en 2030 : avec l’augmentation du nombre et de la proportion de seniors dans la population française, se profile une transition démographique assortie de nouveaux besoins qu’il faut anticiper.

Notre société doit réfléchir aux réponses à apporter aux corollaires du grand âge, notamment la perte d’autonomie, la maladie, le délitement du lien social.

Schneider Electric s’inscrit dans cette dynamique et contribue à la création d’établissements modernes et intelligents.

Avec ses solutions pour les Ehpads et résidences pour seniors, Schneider Electric vous offre l’opportunité de vous différencier sur un marché porteur.



Découvrez nos solutions qui permettent d’améliorer l’efficacité énergétique et la performance financière de votre établissement. Rendez-vous sur [www.SEreply.com](http://www.SEreply.com) Code action 51732P

Une démarche personnalisée en 3 étapes pour pérenniser la performance de votre établissement :

- 1 Pré-étude**
  - Analyse des besoins et perspectives d’évolution
  - Définition des enjeux, de leur niveau de criticité et des priorités
  - Proposition technique et budgétaire de solution adaptée et évolutive
- 2 Installation et mise en service**
  - Installation
  - Paramétrage du système
  - Mise en route
- 3 Exploitation et amélioration continue de la performance**
  - Etat et accompagnement de l’évolution des besoins des résidents, du personnel, de la direction, du bâtiment
  - Ajusté de recettes fonctionnelles, modification ou installation des fonctionnalités existantes afin de maximiser la performance

“ Pour que les seniors, qui se sentent aujourd’hui bien chez eux, se sentent demain bien chez vous. ”

- Pour l’exploitant**
  - Un bâtiment + responsable + numérique + écologique
- Pour les résidents**
  - + de confort + d’autonomie + de sécurité
- Pour l’intégration de l’établissement dans la ville**
  - + de conformité + de flexibilité + de disponibilité



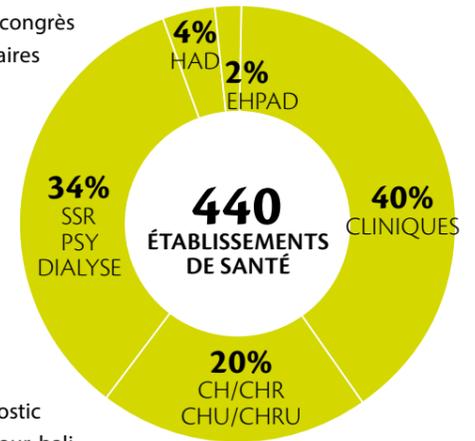
### Sensibiliser, former et accompagner

Depuis sa création, le C2DS informe et forme les acteurs de la santé, et produit des outils de mesure et d’accompagnement dédiés. Le C2DS est également force de proposition auprès des autorités de tarification et de contrôle et participe activement aux projets déployés par le Gouvernement. D’une manière générale, il s’emploie à donner envie d’agir.

### Concrètement...

- Le C2DS développe des outils et des supports de communication :
  - des campagnes internes (Engagement restauration durable, Bien-être et santé au travail, Hôpital/Établissement non fumeur, Campagne Two for ten, pour limiter les émissions de gaz à effet de serre, L’air intérieur est notre bien commun, prenons-en soin, établissement sans perturbateurs endocriniens);
  - des dépêches liées à l’actualité du réseau, une veille juridique, une newsletter, etc.;
  - des groupes d’experts (webinars);
  - des groupes de travail;

- des forums de réflexion : un congrès annuel, l’Agora ; des séminaires thématiques... ;
- des publications : collection de Guide des pratiques vertueuses dans les établissements de santé, des films d’information... ;



- Le C2DS crée également des outils de pilotage pour ses adhérents :
  - IDD santé (outil d’autodiagnostic composé de 200 critères pour baliser les fondamentaux du développement durable), décliné par spécialité ;
  - une charte d’engagement déontologique des dirigeants ;
  - un catalogue de 25 formations ;
  - un diplôme universitaire Management du développement durable en santé.

Enfin le C2DS dispose d’un pôle d’expertise partenaire, l’agence Primum Non Nocere, qui accompagne les organisations dans la réalisation d’audits, de diagnostics et de mise en oeuvre d’un plan d’action.

**Karine CHAGNES**  
Coordinatrice suivi associatif, référente IDD  
02 47 30 60 34 – 06 26 49 36 81  
[karine.chagnes@c2ds.eu](mailto:karine.chagnes@c2ds.eu)

**Créer des synergies internationales**  
Le C2DS a impulsé un réseau collaboratif européen (Allemagne, Grande-Bretagne, Suède...) avec le soutien de l’agence **BVM Communication**.



# Expérience sur le Développement Durable

## Centre Les Feuillades

*Le Centre Les Feuillades développe depuis plusieurs années une politique développement durable, inscrite dans son projet d'établissement, avec la mise en œuvre du ComDD (Comité du Développement Durable). Les actions réalisées dans cette optique servent d'exemples aux autres établissements du groupe, et notamment à la Maison de retraite Sainte Victoire. De nombreux évènements sont ainsi organisés en partenariat avec ces différentes structures*

des actions en commun et en étant référent de Groupes de travail du C2DS, notamment sur le thème de la gestion des eaux.



Le Développement durable repose sur trois piliers : économique, écologique et social. Ce principe appliqué à la structure a amené la réalisation de différentes actions :

### La dimension économique

Elle implique de développer la croissance et l'efficacité économique, à travers des modes de production et de consommation durables. Ainsi, pour maîtriser l'énergie et la consommation en général, une Gestion Technique du Bâtiment (GTB) a été pensée. Cette gestion particulière permet de superviser et de contrôler certains postes comme le chauffage, la ventilation et le conditionnement d'air, s'assurant qu'ils fonctionnent de la façon la plus efficace et la plus économique. Entre autres dispositifs directement liés à la GTB, des contacts feuillures ont été installés sur les fenêtres. Ainsi, lorsqu'une fenêtre est ouverte, le chauffage, ou la climatisation est arrêté dans le local concerné.

Aussi, hors GTB, des réducteurs de débit d'eau ont permis de réduire la consommation hydrique, l'isolation globale du bâtiment a été refaite (combles et menuiseries extérieures), des détecteurs de présence pour l'éclairage ont été installés et la structure utilise désormais les diodes électroluminescentes (LED) qui ont une consommation très faible.



### Spécialiste en solutions de transfert de personnes sur rails & mobiles

Nous vous accompagnons depuis plus de 25 ans dans tous vos projets d'équipement.

Nous aidons vos personnels soignants à disposer d'un maximum de temps pour les soins des résidents tout en respectant la prévention des risques liés aux TMS.

Rencontrez-nous sur le Stand GULDMANN au prochain CONGRES SYNERPA 2015.

# Guldmann™

| Time to care |



L'établissement a également mené une réflexion, lors de ces travaux, sur le dispositif des certificats d'économies d'énergie (CEE) qui a été créé par la loi n° 2005-781 du 13 juillet 2005 fixant les orientations de la politique énergétique (loi POPE). Le principe est de contraindre les vendeurs d'énergie (les « obligés ») à réaliser des économies d'énergie et d'encourager les autres acteurs (les « non-obligés ») par l'obtention d'un certificat. Dans un tout autre domaine, des actions ciblées ont été menées sur la papèterie comme l'incitation des professionnels à imprimer en recto/verso et en noir et blanc et une réflexion a été menée sur l'harmonisation des imprimantes.

Enfin, la maîtrise de la consommation a été appliquée aux produits d'entretien du Centre dans le cadre d'un accord de confiance signé avec le fournisseur. Cette action permet aussi de mutualiser des trajets de livraison avec un établissement voisin, le Centre de Sibourg, avec lequel d'autres pistes de mutualisation sont en cours de réflexion.



## La dimension environnementale



Elle se concentre sur la préservation, l'amélioration et la valorisation de l'environnement et des ressources naturelles sur le long terme, en maintenant les grands équilibres écologiques, en réduisant les risques et en prévenant les impacts environnementaux.

Pour ce faire, un tri des déchets sur l'ensemble des filières a été instauré : Déchets Assimilés aux Ordures Ménagères (DAOM), Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux (DASRI), piles, ampoules, cartouches d'encre d'impression, papier, bois, fer, encombrants, produits chimiques, huile de cuisine et une filière est en cours de réflexion pour les déchets bio-organiques.

Le Centre Les Feuillades mène également des actions en coordination avec le Centre de Sibourg et la Maison de retraite Sainte Victoire afin de sensi-



biliser le public comme l'organisation d'un point de collecte afin de récolter vêtements, petits appareils d'électroménager, hifi, vidéo, jouets... qui sont ensuite apportés à l'association Emmaüs lors de la SERD (Semaine Européenne de Réduction des Déchets), la journée sur les véhicules électriques et les modes de transports respectueux de l'environnement (covoiturage, transports en commun...) avec des partenaires comme l'ACA covoiturage, Renault ou encore la SNCF.

Dans ce volet sont également incluses les économies d'eau et d'énergie réalisées par l'établissement et abordées précédemment. A cet aspect technique des solutions soucieuses de l'environnement, il est aussi associé le choix de matériaux pensés pour réduire les Composés Organiques Volatiles dans l'air comme les sols, colles et peintures.



## La dimension sociale

Elle permet de satisfaire les besoins humains et de répondre à un objectif d'équité sociale, en favorisant la participation de tous les groupes sociaux sur les questions de santé, logement, consommation, éducation, emploi, culture...

Pour ce volet, l'établissement recherche régulièrement des exposants impliqués dans le développement durable pour leur permettre de vendre leurs produits au sein de la structure, comme récemment avec la présence d'« Artisans du Monde ».

Le Centre a également organisé en ce début d'année l'exposition des tableaux d'une aide-soignante de nuit sur plusieurs semaines après un vernissage qui a eu beaucoup de succès.

Une crèche interentreprises entre le Centre Les Feuillades, le Centre de Sibourg et la Maison de retraite Sainte Victoire permet aux salariés de disposer de ce service avec des heures d'ouverture correspondant à leurs horaires de travail.

Des enquêtes ponctuelles sont menées auprès du personnel afin de connaître leur point de vue et leurs besoins sur différents sujets comme le covoiturage ou encore les produits issus de l'agriculture bio (un partenaire livre en effet des paniers bio hebdomadairement aux salariés s'étant inscrits).

Dans le cadre de la prise en charge des patients du centre, depuis le 13 octobre 2005, le C.L.U.D (Comité de Lutte contre la Douleur) a pour mission de coordonner au niveau de l'ensemble des services de l'établissement toute action visant à mieux organiser la prise en charge de la douleur. Il s'agit de prévenir, traiter et soulager la douleur des patients.

Enfin, les professionnels des établissements du groupe peuvent bénéficier de l'accompagnement d'un coach sportif pour participer à différentes courses comme le Marathon Nice-Cannes, le Marseille-Cassis ou encore le Mud-Day. Les salariés ont également la possibilité de pratiquer la marche nordique, l'aquagym ou encore la gymnastique.



Toutes ces actions sont communiquées à travers différents moyens comme un panneau d'affichage à destination des professionnels, un journal « ECO » distribué trimestriellement avec les bulletins de paye, des articles ciblés dans le cadre d'un partenariat avec le journal « La Provence » ou encore lors des réunions du Comité de Développement durable.

Le Centre Les Feuillades, et les établissements de santé en général, sont d'autant plus concernés par le développement durable qu'il y a une convergence entre le cœur de métier – la mission de soin – et les différentes valeurs que véhicule ce mode de développement. Quoi de plus logique dans notre domaine que de s'appliquer l'adage « **Mieux vaut prévenir que guérir** ».

*Le Centre de rééducation fonctionnelle "Les Feuillades" est un établissement qui appartient au groupe familial dirigé par Jean Chorro et Patrick Ardizzoni.*

**Patrick ARDIZZONI**  
Délégué départemental adjoint 13  
Président de la Maison de retraite  
"Sainte Victoire"



Depuis 2012, le Groupe E4 engage chacune de ses résidences et son service d'aide à domicile dans une démarche de développement durable. La culture et les valeurs du groupe sont mobilisées pour remporter ce défi majeur du nouveau millénaire qu'est celui de la poursuite d'un développement économique respectueux des hommes et de l'environnement. Par sa démarche globale de Développement durable intégrant la responsabilité sociale et sociétale de l'entreprise, le Groupe E4 vient d'être distingué en recevant le prix du 10<sup>e</sup> Trophée Directions dans la catégorie Développement Durable – Démarche responsable.



## Une entreprise citoyenne

Partant du constat que 1,5 millions d'européens vivent actuellement dans 24 000 maisons de retraite et que ce chiffre va s'accroître au fil du temps, réduire la facture énergétique, gérer les déchets, constituent un enjeu majeur à l'échelle européenne. Dans cet esprit, le groupe s'est engagé volontairement dans une démarche stratégique en termes de développement durable.

« Le respect des personnes et de l'environnement sont au cœur de notre activité » explique **Charlotte Cedo, Directrice générale du Groupe E4**. La direction a privilégié un engagement progressif et ludique de manière à ce que les 182 résidents, leur famille, la centaine de salariés et les prestataires partagent et soutiennent ce défi citoyen.

Cette démarche globale de Développement durable s'inscrit dans la suite logique de la démarche qualité et répond en tous points aux objectifs du Grenelle de l'Environnement. Elle anticipe également sur les obligations à venir concernant la responsabilité sociale (RSE) des EHPAD dans l'évolution des référentiels d'évaluation interne et externe. Enfin, elle permet d'impulser une démarche reproductible dans notre secteur. En effet, le groupe E4 a pu déployer cette politique ambitieuse grâce à l'accompagnement du C2DS<sup>1</sup> avec lequel ils se sont engagés à la création d'un outil d'auto-évaluation en développement durable spécifiquement dédié aux EHPAD. Ainsi chaque année est établi un diagnostic de développement durable permettant de bâtir un plan d'action annuel intégrant les 4 thématiques sur lesquelles le groupe E4 a souhaité agir. Voici une synthèse par thématique des actions mises en œuvre :

1- C2DS voir article p13

# Le Groupe E4 se mobilise pour un développement économique respectueux des hommes et de l'environnement



## Agir sur son impact environnemental

Pour garantir la diminution de son empreinte écologique, le Groupe E4 a souhaité dès le départ structurer sa démarche en engageant l'ensemble de ses structures dans l'obtention de l'enregistrement EMAS<sup>®</sup> : Système de Management Environnemental et d'Audit.

Ce règlement Européen a été créé en 1995 par l'Union Européenne pour cadrer des démarches volontaires d'écomanagement utilisant un système de management de l'environnement (SME). Il permet à toute entreprise, collectivité ou organisation le désirant, d'évaluer, améliorer et rendre compte de ses performances environnementales dans un système de management environnemental reconnu, standardisé et crédible. Les résidences du Groupe E4 seront les premiers établissements médico-sociaux en France à obtenir cet enregistrement.

Évaluant chaque année, son impact environnemental, le Groupe E4 met en place les actions nécessaires à la diminution de son empreinte écologique :

### ● Protéger la biodiversité

Le groupe E4 s'est engagé à devancer le plan ECO-PHYTO 2018, en supprimant d'ores et déjà 100% des produits phytosanitaires dans ses espaces verts.

Par ailleurs, un projet de création d'espaces de biodiversité au sein des jardins des résidences est actuellement en cours. Ce projet va permettre de mettre en place des espaces verts en harmonie avec la nature dont les critères de sélections seront diverses et variés (flore sauvages consommant peu d'eau, plantes médicinales, ...). Un travail de pédagogie sera réalisé au niveau des résidents et des familles afin de leur expliquer ce que sont ces mauvaises herbes, voire quelles vertus (thérapeutiques ou autres) elles ont. Enfin, une cartographie de la biodiversité sera créée à partir des compétences et du savoir de Monsieur Ambrosi, le jardinier. Un rucher pédagogique a également été créé en collaboration avec un apiculteur de la région sur une des résidences.

### ● Réduire les consommations énergétiques

Le Groupe E4 s'est engagé volontairement dans la campagne Two For Ten<sup>®</sup> qui impulse **une réduction de 2% par an des émissions de gaz à effet de serre**. Devançant sur ce point la régle-

mentation, dans la mesure où le bilan carbone n'est obligatoire qu'à partir de 250 salariés.

Ainsi, une analyse des consommations énergétiques sur 10 ans a permis d'élaborer un plan de réduction des consommations et des émissions de gaz à effet de serre.

« En moyenne, chacune de nos résidences émet 467 tonnes de CO<sub>2</sub> par an. Pour deux de nos établissements, il y a eu une diminution de près de 8 % de la consommation énergétique en 2 ans. » constate **Charlotte Cedo, Directrice générale du Groupe E4**.

### ● Gérer de manière « raisonnée » l'eau

L'analyse a également été faite sur les consommations d'eau, permettant d'identifier les points de distribution à équiper prioritairement de systèmes d'économie d'eau. Des sous-compteurs d'eau ont été installés dans chaque structure afin de mieux maîtriser la consommation. Les consommations sont suivies en direct par des spécialistes et réajustées immédiatement en cas de consommation anormale.

**Bilan : une diminution de 16 % de la consommation d'eau en 2 ans a été relevée en moyenne sur les résidences du Groupe E4.**

### ● Optimiser les transports

L'analyse des transports du personnel, des marchandises, des déchets a été réalisée pour impulser un plan de réduction de 2% par an dans le cadre de la campagne d'engagement volontaire Two For Ten<sup>®</sup>.

**Bilan : en moyenne, sur les trois résidences, a été constatée une diminution de 4% du nombre de kilomètres parcourus lors des livraisons d'Elior (sous-traitant restauration) entre 2013 et 2014.**





**Aliénor**  
INGÉNIERIE®

**MAÎTRISE D'ŒUVRE - INGÉNIERIE**

Le spécialiste du secteur médico-social pour la réussite de vos projets

• Bâtiments neufs  
• Réhabilitation en site occupé  
• Présence nationale : Bordeaux, Paris, Aix-en-Provence

...Au plus près de nos clients

20 av. Lénard de Vind - 33015 Pessac Cedex  
M : 05 56 07 80 00 - contact@alienor-ing.fr  
alienor-ing.fr



Société Parisienne Immobilière et Commerciale (S.A.S)

**S.P.I.C. et ALBERT** Depuis 1925

www.spic-albert.com

**VOUS RECHERCHEZ OU VOUS CEDEZ UN ETABLISSEMENT VOUS SOUHAITEZ LE FAIRE EXPERTISER**

Le cabinet S.P.I.C. et ALBERT est, depuis de nombreuses années, l'intermédiaire spécialisé dans les transactions de :

**MAISONS DE RETRAITE  
CENTRES DE CONVALESCENCE  
CLINIQUES MEDICALES**

Nous nous occupons d'expertises ainsi que de cessions de lits, de fonds de commerce et d'immobilier depuis leur estimation jusqu'à la signature de l'acte de vente

L'expérience et la confidentialité sont la garantie de votre satisfaction



**VENTES  
CONSEILS  
EXPERTISES**

55, Boulevard de Sébastopol 75001 Paris  
Tél : 01 42 33 62 67  
Fax : 01 42 33 22 96

www.spic-albert.com



● **Gérer les déchets**

Un diagnostic intégral sur la gestion des déchets a été réalisé permettant de mettre en place 30 filières distinctes de collecte sélective, de traitement ou de revalorisation. Ces filières de collecte sélective ont été ouvertes gratuitement aux résidents, familles, riverains et salariés pour les motiver dans leur démarche personnelle.

Le Groupe E4 a également lancé sur l'ensemble de ses établissements, une campagne de réduction du gaspillage alimentaire avec tenu d'indicateurs et pesage des bio-déchets après la production (en cuisine) et après le repas (en salle de restaurant).

Les constats principaux sont les suivants :

- *l'équivalent de 2.5 baguettes est gaspillé par jour sur chacune des résidences.*

- *1,273Kg de bio-déchets sont produits en moyenne sur chacun des établissements après le déjeuner.*

- *1,228Kg de bio-déchets sont produits en moyenne sur chacun des établissements après le repas.*

L'objectif du Groupe E4 est de diminuer de 10% ces bio-déchets.

● **Optimiser la qualité de l'hôtellerie**

En 2013, les résidences du Groupe E4 sont passées à un système de nettoyage par « pré-impregnation » qui permet d'économiser 1 500 Litres d'eau et 120 Litres de détergent (soit une diminution de 50%) par an.

Par ailleurs, afin de garantir une qualité d'air intérieure optimale à ses occupants, les bâtiments ont été rénovés en utilisant les matériaux les moins émissifs du marché en termes de composés organiques volatiles (COV). Le Groupe E4 a également décidé de devancer la réglementation sur les mesures de qualité d'air intérieur obligatoires à partir de 2023, en faisant ces mesures chaque année dans chacun de ses établissements.

Enfin en matière de nutrition et restauration, les recommandations du Plan National Nutrition Santé (PNNS) sont respectées. Des menus à thème avec introduction de produits BIO et de produits locaux sont déclinés mensuellement.

**Développer une politique sociale basée sur le bien-être et la santé au travail**

Le Groupe E4 associe l'ensemble de ses collaborateurs et personnels intervenant dans ses résidences à une politique sociale ambitieuse ayant pour objectif le bien-être et la santé au travail et la qualité du travail accompli. Ainsi a été mis en œuvre chaque année un baromètre social B2ST® pour évaluer la satisfaction des personnels. Une GPEC (gestion prévisionnelle des emplois et des compétences) a également été mise en place. En Juillet 2013 cette démarche a été récompensée par l'obtention du Lauréat d'Or des Trophées de l'Alternance en Languedoc-Roussillon, catégorie moyennes entreprises.

**S'engager « Sociétalement »**

« Agir local, penser global » telle est la philosophie qui permet au Groupe E4 de définir sa responsabilité vis-à-vis des fournisseurs, des résidents, des salariés, mais également des pouvoirs publics. Voici quelques actions mises en place afin d'engager l'ensemble des parties prenantes sur l'atteinte des objectifs globaux en termes de développement durable :

- Un outil de pilotage Développement Durable a été construit (site internet, échanges de bonnes pratiques, maquettes contenant toutes les initiatives locales sur le sujet) avec l'association Face-Hérault permettant aux TPE de s'engager dans une démarche RSE.
- Un comité de développement durable a été créé, celui-ci participe aux réunions du Conseil de la Vie Sociale. Les résidents sont ainsi impliqués dans toutes les manifestations relatives au Développement Durable.
- des journées citoyennes sont organisées chaque année avec les résidents, les familles, les riverains et les écoles de la commune pour sensibiliser les acteurs aux éco-attitudes (tri des déchets et leur revalorisation, le cycle de l'eau) et mutualiser les bonnes pratiques.

**Optimiser les dépenses**

Le Groupe E4 a élaboré et mis en place une politique d'achats écoresponsables. « Celle-ci prend en compte le coût global du produit : de sa fabrication à sa destruction, en passant par la consommation d'eau et d'énergie liée à son utilisation. » détaille **Charlotte Cedo, Directrice générale du Groupe E4.**

Ainsi, dans le cadre de sa politique d'achats écoresponsables, le Groupe E4 a renégocié l'ensemble de ses contrats avec ses fournisseurs et sous-traitants afin d'intégrer des critères d'achats écoresponsables (réduction des emballages, étiquetage exhaustif des produits, réalisation du bilan carbone...)

« Ce simple réexamen nous a permis de réduire la facture de 10%. » calcule **Charlotte Cedo la Directrice générale.**

Le Groupe E4 a fait également appel à la centrale d'achat de l'hospitalisation privée et publique (CAHPP) qui met en œuvre un « indice vert » sur l'ensemble des fournisseurs référencés.

Enfin l'ensemble des sous-traitants et fournisseurs ont été invités à s'engager de leur côté via **une charte de partenariat** les engageant sur 10 objectifs précis révisés annuellement. Sont notamment pris en considération, le respect de l'intimité des résidents, la réduction des impacts environnementaux et la prévention des risques chimiques. A travers cet engagement, Le Groupe E4 désire ainsi responsabiliser l'ensemble des parties prenantes sur le volet économique de son activité.

« Le groupe E4 est une entreprise socialement et civiquement responsable et démontre qu'au-delà du bien-être de la population âgée, c'est en faveur de l'intérêt général, au sens large et noble du terme que le groupe continu à s'investir pour évoluer harmonieusement avec son environnement. »

**Jean-Claude TOMAS**  
PDG du Groupe E4



« S'impliquer dans le développement durable est un engagement à long terme, qui demande du temps et des moyens humains. Une réalité à garder à l'esprit afin de ne pas s'étioler dans le temps. La démarche doit aussi être organisée et structurée dès le départ. Il ne faut pas hésiter non plus à investir dans un accompagnement extérieur ou dans le recrutement d'un poste clé. En interne, un comité de pilotage réunissant organisme gestionnaire, directeurs et qualifié permet de veiller aux avancées. En outre, en démarrant les actions par le volet énergétique, on obtient un premier retour sur investissement dès les trois premières années. Par ailleurs, il est judicieux de se fixer d'emblée des objectifs tangibles (tri des déchets, etc.), afin de susciter l'adhésion des salariés. Enfin, il faut penser "territoire" et sortir de ses murs pour s'appuyer sur les compétences et les initiatives de l'agglomération et des acteurs locaux. »

**Michèle TOMAS**  
Déléguée régionale  
Languedoc Roussillon  
Cogérante du Groupe E4



**Le Groupe E4**

Dirige et développe 3 EHPAD et un service à domicile dans l'Agglomération Montpelliéraine :

- L'EHPAD **la Cyprière** à Juvignac
- L'EHPAD **la Martégale** à Pérols
- L'EHPAD **les Aigueillères** à Montferrier-sur-Lez
- Le service à domicile **Nouvéo.**





## green care PROFESSIONAL : l'hygiène de demain

**Durable par tradition**  
Implanté à Mayence depuis plus de 140 ans, l'entreprise Werner & Mertz est pionnière en matière de nettoyage et d'hygiène intégralement durables pour les secteurs professionnels, institutionnels ou industriels. tana PROFESSIONAL et green care PROFESSIONAL sont ses 2 principales marques en Europe. Le développement durable a toujours été au centre des préoccupations du groupe Werner & Mertz, certifié EMAS et "LEED Platinum" pour son siège social à Mayence (le bâtiment administratif le plus écologique d'Allemagne).

Révolution dans l'univers du nettoyage professionnel : là où les autres fabricants réduisent peu à peu leur empreinte écologique négative, la gamme **green care PROFESSIONAL** élimine la notion de déchets à leur source, dès la conception de ses produits, tous certifiés Cradle to Cradle®.

Bienvenue dans l'hygiène de demain !...

« Non pas réduire, minimiser ou éviter le gaspillage, mais éliminer la notion même de déchet, éliminer le problème à sa source par la conception des produits ». Ce programme extrêmement ambitieux définissant le label Cradle to Cradle®, l'entreprise pionnière Werner & Mertz (voir encadré) l'a fait sien et est aujourd'hui le premier fabricant à proposer aux professionnels une gamme complète de nettoyeurs qui, bien au-delà de leur performance reconnue et de la faculté de décalpa-biliser l'utilisateur en « réduisant les problèmes critiques », lui propose directement de « bien faire les bonnes choses » en mettant à sa disposition des produits efficaces, intégralement durables et éco-bénéfiques !

### Un label unique

C'est ce qui garantit la très exigeante labellisation Cradle to Cradle® (en français : « du berceau au berceau »), c'est l'appartenance des produits labélisés à cette économie de demain, dite circulaire, dans laquelle rien ne se perd ni ne nuit, mais

demeure durant tout son cycle de vie une valeur pour la nature et pour l'homme. Ainsi, cette évaluation atteste que :

- Les matières utilisées (emballages et ingrédients) sont sûres et non toxiques pour l'environnement et les utilisateurs.
- De par la conception du produit, tous les composants peuvent être revalorisés, par recyclage ou compostage ; ici : « déchet = nourriture ».
- Les sites de production utilisent de l'énergie d'origine 100 % renouvelable, non-polluante et indépendante des dérivés du pétrole, pour une empreinte carbone neutre.
- La qualité de l'eau et ses sources sont préservées et améliorées.
- L'entreprise s'est engagée en matière de justice sociale, environnementale et de biodiversité.

Ajouté à toutes les autres certifications et écolabels, ce nec plus ultra de la durabilité fait de **green care PROFESSIONAL** la première gamme de produits nettoyant éco-bénéfiques !

### Des prestations complètes

Efficaces et pratiques, les 8 produits certifiés Cradle to Cradle® vous permettent de couvrir tous vos besoins pour l'entretien courant de vos établissements.

Werner & Mertz propose également des solutions intégralement durables pour le **lavage du linge et l'hygiène en restauration**, intégrant système de dosage, conseils techniques, prestations de services et réseau de distributeurs proche de chez vous.

Avec Werner & Mertz, c'est entrer dans une nouvelle époque - positive et bénéfique - de l'hygiène professionnelle. ■



Werner & Mertz  
Professional

\* Cradle to Cradle® est une marque déposée de McDonough Braungart Design Chemistry LLC (MBDC). Cradle to Cradle Certified (C2C) est un label de certification décerné exclusivement par Cradle to Cradle Products Innovation Institute (CPI) (C2CPI).

### Pour toute information :

Werner & Mertz France Professional - Z.A.C. de Courtaboeuf - 3 avenue du Canada - 91940 Les Ulis - France  
E-Mail : professionalfrance@werner-mertz.com - www.wmprof.com - Tel : +33 (0)1 69 18 95 00

# Manger mieux pour moins gaspiller

*Chaque année, les acteurs de la restauration produiraient 900 000 tonnes de déchets alimentaires en France\*. Comment lutter concrètement contre le gaspillage alimentaire dans les résidences ?*

## Des menus adaptés aux personnes âgées

La qualité des repas est un élément clé pour lutter contre le gaspillage alimentaire. Or, une offre alimentaire qui ne correspond pas aux goûts des convives contribue au gaspillage.

Mieux faire manger les résidents passe par proposer des menus répondant aux besoins de variété, d'innovation et de saisonnalité des personnes âgées, donc des produits de qualité, frais, et de saison. Le respect des contraintes physiologiques (mastication, digestion) et des besoins nutritionnels des résidents permet d'éviter la dénutrition.

## Le plaisir, levier indispensable à la prise alimentaire

Le plaisir augmente la consommation alimentaire et c'est tout l'enjeu pour les personnes âgées. Pour le choix des plats et recettes, le travail avec les chefs est un point central, cela permet de savoir ce qui est très apprécié et ce qu'il faut supprimer des menus. Les produits frais et « fait-maison » sont à privilégier, tout comme des recettes issues de la cuisine traditionnelle française et régionale, très plébiscitées des personnes âgées.

Chez Elior les nouvelles recettes sont testées par les résidents eux-mêmes.

Lors d'un de ces tests « grandeur nature » dans un EHPAD près de Toulouse, 30 personnes âgées entre 60 ans et 100 ans ont ainsi goûté des recettes imaginées par le chef "deux étoiles"



Michel Sarran et les chefs Elior : tempuras aux légumes, taboulé de boulgour aux herbes, wok de légumes au jus, ou encore poire anglaise et caramel...

## Des animations pour moins gaspiller

Les animations favorisent le lien social, et sont une rupture dans le quotidien des personnes âgées. Ainsi, plusieurs initiatives sont à noter :

- Visite d'un producteur de la région lors d'une animation dans le restaurant et dégustation de ses produits,
- Mise en place de séances « épluchages de légumes » avec les résidents pour confectionner par exemple le potage du soir,
- Fabrication de compote avec les fruits non consommés lors des précédents repas,
- Ou encore ateliers « Pain perdu » pour le goûter avec le pain non présenté aux résidents.

*Toutes ces initiatives leur permettent de mieux consommer les repas qu'ils ont aidé à confectionner.*



Philippe PORTIER  
Directeur Commercial  
Elior Restauration Santé  
philippe.portier@elior.com



\* source ADEME

## Véritable prestation hôtelière pour les résidents de l'EHPAD Toulouse-Tibaous

Ouvert en décembre 2009, l'EHPAD Toulouse-Tibaous accueille 80 résidents autonomes ou dépendants, dont 14 en unité Alzheimer. Un établissement où le relationnel, les échanges et le bien-être des résidents priment avant tout.

« Dès son ouverture, nous avons souhaité que l'établissement soit neuf, moderne, et conçu pour faire oublier la maladie. Nous avons su allier aspect médical et aspect hôtelier, pour prendre soin de nos résidents tout en leur donnant l'impression d'être à l'hôtel et non à l'hôpital » explique Nicole Eychenne, directrice de la maison de retraite. Respecter la dignité de la personne, la voir en tant que telle et non en tant que malade, tel est le crédo que suit la directrice et que toute personne, employée ou prestataire, doit également suivre. « Il est important pour nous que tous les services portent les mêmes valeurs et les mettent en œuvre ensemble. C'est le cas de tous nos prestataires et en particulier de la société Sherpas ».

Au niveau de la restauration justement, la vaisselle a été choisie pour répondre aux besoins des pathologies mais aussi et surtout pour sa forme qui rappelle celle que l'on trouve au restaurant. « Le chef Sherpas porte une toque quand il sert les résidents en salle, et c'est chaque fois un plaisir de sentir le parfum qui se dégage des plats présentés aux résidents ». Les résidents ont le choix entre deux menus : le menu du jour et un menu un peu plus élaboré pour répondre aux goûts de chacun. « Je travaille avec un maximum de produits frais et je tiens à préparer

le même repas pour tous, en adaptant les textures en fonction des pathologies » explique Régis Vargas, le Chef Sherpas présent sur place.

A chaque arrivée d'un nouveau résident, ses goûts et dégoûts sont listés pour adapter au mieux les menus proposés. « Lors des Commissions Menus, nous recueillons les avis des résidents pour voir ce qu'il leur a plu ou non et ajuster nos repas ». Ces échanges sont un des points forts de Sherpas d'après Nicole Eychenne : « Cette collaboration est très importante, nous apprécions la proximité du chef et de son responsable de secteur, Nicolas Tait, avec qui nous nous allions pour avancer et satisfaire toujours plus les résidents ». Par exemple, lors d'une Commission Menu, certains résidents ont fait part de leur volonté d'avoir moins de sauce dans leur plat, et d'autres plus. Pour y pallier, un investissement a été fait dans des saucières, afin que chacun puisse saucer à son goût.

### Relationnel et échanges

Régis Vargas échange aussi beaucoup



l'animatrice pour mettre en place des repas à thème : chandeleur, nouvel an chinois, carnaval, etc. « Nous offrons aussi aux résidents des petites attentions comme des chocolats, des roses pour la fête des mères. Il y a un vrai relationnel qui s'établit et on finit par créer des liens et s'attacher aux résidents », précise-t-il. La directrice est quant-à-elle enchantée par les gâteaux d'anniversaire : « Hier nous avons eu un fraisier délicieux, qui a été très apprécié de tous, que les parts soient normales, mixées ou sans sucre ! ». Une fois par an, une enquête de satisfaction globale est réalisée : « La restauration recueille toujours de bons résultats, et les familles sont souvent surprises de la qualité des repas ».

Et comme Nicole Eychenne souhaite toujours aller de l'avant pour le bien-être des résidents, elle réfléchit à innover dans la restauration de ses unités Alzheimer : « Nous allons travailler sur des repas à manger avec les doigts, pour nos résidents qui déambulent toute la journée. Ce sera un véritable travail d'équipe avec Sherpas et le service médical, de quoi renforcer encore plus notre partenariat ».

### Contact :

Jean-Sébastien Mulliez  
Directeur des ventes Sherpas  
sherpas@sherpas-restauration.fr

**SHERPAS**  
Saveurs authentiques

## La Gestion des déchets en EHPAD

Délégué départemental du Nord et Directeur de l'Association Bien Vivre à Douchy, j'ai été amené suite à une diminution des tournées de ramassage des déchets par la communauté d'agglomération de la Porte du Hainaut à réfléchir à la gestion de nos déchets. Il est clair que nous préférons utiliser nos ressources directement en faveur des résidents au lieu de les mettre dans « les poubelles ». C'est pourquoi nous avons voulu nous inscrire dans cette démarche.



Le Programme Boréal (Baisse des Ordures Résiduelles par l'Action Locale), est un Programme Local de Prévention des Déchets qui résulte d'un partenariat entre 7 inter-communalités dont la Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut (CAPH). En 2015, le Programme Boréal regroupe 218 communes et 577 690 habitants.

Ce groupement permet aux collectivités d'agir ensemble sur le bassin de vie Hainaut-Ostrevent-Cambrésis, plus précisément partout où il y a des déchets afin de les réduire : écoles, entreprises, restauration collective, domicile. Un de ses axes prioritaires est de réduire le gaspillage alimentaire et de favoriser le compostage. Une étude de caractérisation des ordures ménagères menée sur le territoire en 2013 a montré que chaque habitant jetait 18kg d'aliments encore consommables par an. Pour les établissements médicaux-sociaux et de santé (dont les EHPAD font partie), une étude du ministère de l'agriculture et de l'alimentation de novembre 2011 montrait que le gaspillage alimentaire moyen s'élevait à 264g/pers/repas.

## Des Enjeux environnementaux et financiers

### La démarche

L'objectif est de réduire de 30% le gaspillage.

- Pour y parvenir, le Programme Boréal propose :
- un accompagnement personnalisé
  - la mise en place d'un tri et d'une pesée journalière des restes alimentaires et des autres déchets
  - une sensibilisation des usagers
  - des outils de communication (dont une exposition interactive itinérante "En faim de comptes, et si on jetait moins")
  - une sensibilisation des usagers et du personnel de cuisine



A travers ce projet il s'agira également de mettre en valeur les expérimentations les plus concluantes afin qu'elles puissent être reproduites sur d'autres établissements.

### Le déroulé du projet

3 phases sont proposées :

- **Diagnostic des pratiques** : qualitatif (repérage des freins et des leviers d'action dans chaque établissement) et quantitatif (évaluation chiffrée de la quantité de gaspillage alimentaire et des coûts associés)
- **Proposition d'actions** et sensibilisation des usagers
- **Bilan et valorisation des expérimentations** les plus probantes, avec la réalisation de fiches sur les meilleures expériences.





Le tri et la pesée quotidienne des déchets alimentaires générés par les établissements pilotes permettent d'évaluer l'évolution du gaspillage en fonction des actions menées. Pour faciliter les pesées et leur suivi, le Programme Boréal met à disposition de chaque établissement :

- une balance plateau
- des bacs pour le tri des déchets (alimentaires, non alimentaires, et pain)
- des colonnes à pain en plexiglas
- des panneaux pour faciliter le tri des déchets et la sensibilisation

Par ailleurs, chacune des équipes de cuisine est personnellement accompagnée (visites régulières de la chargée de mission sur les sites de restauration, proposition d'actions.)

Pour compléter cette démarche de lutte contre le gaspillage alimentaire, nous avons mis en place des plateformes de compostage qui permettent de composter les restes de repas et les déchets de cuisine. Cette démarche a été l'occasion d'aborder, auprès des résidents mais aussi du personnel, les thématiques du jardinage au naturel et de favoriser la connaissance des produits (modes de production, saisonnalité, espèces locales de fruits et légumes, bénéfices santé, etc.).

Nous avons créé un enclos à lapins qui a permis de nous débarrasser d'une partie de nos restes alimentaires. Les agents de maintenance mais aussi certains résidents ont suivi une formation pour être guide composteur.

### Pourquoi cette démarche ?

- **Réaliser des économies.** A titre d'exemple, pour un collège, on estime que réduire de 1/3 le gaspillage alimentaire permet d'économiser 30 euros par élève et par an en denrées alimentaires.
- **Réduire l'impact environnemental** de l'établissement (climat, eau, biodiversité)
- **Se mettre en conformité avec la législation sur les gros producteurs de bio-déchets qui impose la mise en place d'un tri à la source et une valorisation organique des biodé-**

**chets** (depuis 2012) Arrêté du 12 juillet 2011 fixant les seuils définis à l'article R 543-225 du Code de l'environnement, JO du 23 juillet 2011.\*

- **Se préparer à l'arrivée prochaine de la tarification incitative sur les déchets** (chaque structure devra payer ses déchets en fonction de la quantité qu'elle produit). La loi dite Grenelle I du 3 août 2009 prévoit que « la redevance d'enlèvement des ordures ménagères et la taxe d'enlèvement des ordures ménagères devront intégrer, dans un délai de cinq ans, une part variable incitative devant prendre en compte la nature et le poids et/ou le volume et/ou le nombre d'enlèvements des déchets ».

**A noter :**

*Les coûts de collecte et de traitement des déchets augmentent sensiblement tous les ans (+ 6% par an).*

### L'empreinte eau du gaspillage alimentaire

L'empreinte eau du gaspillage alimentaire, également appelée « eau virtuelle », représente l'eau utilisée pour irriguer les champs pendant l'étape de production agricole, l'eau d'évapo-transpiration et l'eau utilisée pendant la transformation industrielle. De manière générale, chaque aliment de base représente un certain volume d'eau consommé pour le produire, le transformer, le préparer, l'emballer, etc.

Par exemple, il faut 1.000 litres d'eau pour produire un kilo de farine et 16.000 litres d'eau pour produire un kilo de viande rouge. Plus concrètement, **on jette une baignoire d'eau virtuelle pour chaque baguette de pain rassie jetée.** Ainsi, jeter de la nourriture, c'est comme laisser un robinet ouvert.

**D'IMPORTANTES RESSOURCES SONT UTILISÉES EN VAIN**



\*Fiche pratique intéressante qui résume bien cette législation et les différents seuils à partir desquels les EHPAD sont concernés : <http://www.entreprises.cci-paris-idf.fr/web/environnement/dechets/dechets-non-dangereux/obligations-producteur-detenteur-bio-dechets>

### Gaspillage alimentaire

Comparaison de l'impact environnemental du gaspillage alimentaire et d'activité de la vie quotidienne (impact sur l'effet de serre uniquement)

Gaspiller un pain équivaut à		Gaspiller un steak de bœuf équivaut à	
Rouler en voiture pendant	2.24 km	Rouler en voiture pendant	4.89 km
Allumer une lampe (60W)	32.13 heures	Allumer une lampe (60W)	70.05 heures
Faire tourner un lave-vaisselle	1.93 fois	Faire tourner un lave-vaisselle	4.20 fois
Gaspiller une tranche de pain équivaut à		Gaspiller un reste de viande de bœuf équivaut à	
Rouler en voiture pendant	0.15 km	Rouler en voiture pendant	0.49 km
Allumer une lampe (60W)	2.14 heures	Allumer une lampe (60W)	7.01 heures
Faire tourner un lave-vaisselle	0.13 fois	Faire tourner un lave-vaisselle	0.42 fois



**A consulter également :**

*guide des bonnes pratiques pour lutter contre le gaspillage alimentaire (réalisé avec les chefs des collèges accompagnés en 2013)*

<http://www.programme-boreal.org/?Les-bonnes-astuces-pour-reduire-le>

**Exposition de sensibilisation au gaspillage alimentaire :**

<http://www.programme-boreal.org/?Exposition-sur-le-gaspillage>

**Les outils sur le compostage :**

<http://www.programme-boreal.org/?Les-outils-sur-le-compostage>

Julien COLLET  
Délégué départemental 59  
Directeur Résidence "Louis Aragon"



# Photovoltaïque en Midi-Pyrénées

## Résidence de Vinci

*Tout démarre en 2007 lorsque la résidence de Vinci, résidence du Groupe DOMUSVI à Blagnac en Haute Garonne, prévoit de gros travaux de rénovation.*

### Création et réhabilitation des établissements d'accueil de personnes âgées et/ou dépendantes

- La conception des aménagements intérieurs d'établissements.
- La fabrication et la fourniture des mobiliers et des produits de décoration.
- La livraison, l'installation et l'agencement sur site.

JACQUES, 30 ANS EN 1952

« VOUS FAIRE PARTAGER NOS FORCES »

### UNE SYNERGIE AU SERVICE DU MIEUX-VIVRE

**Comprendre et interpréter vos besoins, concevoir vos environnements**

**SCADIMES** | Bureau d'études d'architecture intérieure.  
**PERRINE DE NASSANDRES** | Spécialiste des tissus techniques, rideaux, étoffes et de la décoration

**Garantir une production française de qualité**

**GRAS 1885** | Fabricant de meubles meublants.  
**AMCOR** | Manufacture de sièges et de canapés.  
**MVT** | Fabricant de meubles massifs et de panneaux plaqués.  
**SIET** | Agenceur d'intérieur, de la réalisation de pièces uniques à la grande série industrielle.

**Fédérer les compétences pour proposer des solutions clé-en-main**

**GÉRIA CONTRACT · CLINI CONTRACT · SENIORS CONTRACT · GÉRIA DOM** | Ensembliers dédiés aux établissements médico-sociaux, sanitaires, aux résidences services et au domicile.

**Innovier pour mieux prendre en charge nos aînés**

**ALZHEIMER & CONTRACT · RÉMINISCENCE & BIEN-ÊTRE · UN MONDE DE SENS** | Cellules de recherche et d'innovation, centrées sur la grande dépendance, les Thérapies Non-Médicamenteuses et la prise en charge de tous les handicaps.



### UNE PARFAITE COMPRÉHENSION DES NORMES ET DES BESOINS D'ÉQUIPEMENT

**Une capacité d'adaptation** à chaque contexte d'établissement (EHPAD, SSR, psy, etc.), dans le respect des cahiers des charges les plus contraignants (réglementation, durabilité, esthétique, délais, budgets), grâce à une exceptionnelle largeur de références.

**La maîtrise du « contract »** (sur-mesure) qui permet la conception et la fabrication de collections exclusives, de mobiliers spécifiques et de pièces uniques.

**L'expérience du rôle d'ensemblier**, réussissant la synthèse des savoir-faire pour être votre unique interlocuteur, de l'étude de conception à la livraison sur site.

**Une offre évolutive**, destinée à la prise en charge en institutions (espaces thérapeutiques, multi-sensoriels, environnements « Alzheimer », chambre de « fin de vie ») et à l'adaptation du domicile (mobiliers et objets connectés), plaçant résolument la personne âgée ou dépendante au cœur de nos métiers.



**médi CONTRACT GROUP**

L'ensemblier du mieux-vivre

Le Carré  
Cours Lauze de Perret  
BP 10090 - 84400 APT cedex  
T. +33 4 90 04 49 30  
contact@geria.fr

www.geria.fr

geria

**N**ous apprenons en 2007 que la région Midi-Pyrénées encourage les projets d'installation d'énergie renouvelable pour les PME par une subvention pouvant aller jusqu'à 50 000€.

Nous déposons alors un dossier de candidature pour installer des panneaux photovoltaïques sur le toit de la résidence. L'ADEME (Agence de l'environnement et de la Maîtrise de l'Énergie) soutient notre dossier notamment car il revêt différents atouts à visée pédagogique pour le grand public. Notre activité et notre situation géographique se révèle idéale pour communiquer autour de ce projet avec :

- les personnes âgées, leurs familles, leurs enfants et petits-enfants,
- les fournisseurs et le personnel,
- le public jeune qui fréquente la patinoire voisine de la résidence,
- les passants et les utilisateurs du tramway, une station étant implantée devant la résidence.

N'oublions pas qu'en 2007, nous sommes au début des installations photovoltaïques, il est de bon ton pour les pouvoirs publics d'encourager toutes les initiatives en faveur des énergies renouvelables. Mais notre projet n'a pas été retenu car nous n'étions pas une simple PME mais une PME intégrée dans un grand Groupe. Qu'à cela ne tienne la Direction générale de DOMUSVI valide l'installation sans le bénéfice de la subvention.

La pose de panneaux photovoltaïques se fait en intégré en remplacement des tuiles sur le toit, condition pour bénéficier du contrat de rachat par EDF. Nous installons 148 panneaux ce qui représente 222m<sup>2</sup> pour une puissance de 34.4KW crête.

*La résidence produit donc de l'électricité qu'elle vend à EDF.*

L'installateur signe un contrat de rachat avec EDF énergie solaire qui garantit le rachat et le prix

pour une durée de 20 ans. Le chemin est long, fastidieux et pénible avant d'obtenir le contrat de rachat, nous vous épargnerons donc toutes les épreuves pour y parvenir. Mais la signature se fait au prix de rachat le plus élevé, il est à ce jour de 64cts le kWh. Les contrats actuels se signent avec un prix de rachat beaucoup plus faible.

En fonction de son exposition, l'installation s'amortit sur une période allant de 10 à 14 ans, il faut effectivement tenir compte du coût du contrat de maintenance et des assurances.

L'exposition est fondamentale car l'énergie solaire photovoltaïque est l'électricité produite par transformation d'une partie du rayonnement solaire au moyen d'une cellule photovoltaïque.

Nous savons que la nôtre n'est pas optimale car tous les panneaux ne sont pas exposés plein sud, et quand le temps est nuageux la production baisse considérablement.

Notre installation produit environ 34000KWh par an, ce qui représente 15% de notre consommation annuelle sur la résidence. Les passants peuvent voir en temps réel la production de la résidence, ainsi que la quantité de CO<sup>2</sup> non rejetée grâce à un panneau lumineux disposé en façade et face à la gare du tramway.

Certes, nous ne rivalisons pas avec une éolienne et notre production est modeste, mais nous aimons bien l'idée que les résidents qui vivent à de Vinci contribuent à leur façon, à la protection de l'environnement pour les générations futures.

Martine DANES

Déléguée régionale Midi-Pyrénées  
Directrice de Région DomusVi  
Midi-Pyrénées – Languedoc Roussillon

DomusVi

Cent mètres carrés de capteurs solaires produisent en moyenne la moitié de la consommation d'eau chaude sanitaire de cet établissement de 118 chambres.

Le risque « légionelles » a par ailleurs été traité au moyen d'un échangeur à plaques isolant le réseau de distribution du stockage, ainsi que par un système de pompes doseuses automatiques.

# L'EHPAD Notre Dame de la Paix à Toulon mise sur le solaire depuis 2009



Fondée par une congrégation religieuse au début du 20<sup>ème</sup> siècle, Notre Dame de la Paix est la propriété de la même famille depuis 1936.

## Une rénovation alliant le moderne et l'ancien

Profitant de la nécessité d'une restructuration architecturale importante dans le but d'augmenter la capacité de 60 à 118 lits, Bruno Kurtzemann, le directeur de Notre Dame de la Paix et sa sœur Isabelle Kurtzemann, médecin coordonnateur de l'établissement ont fait, en 2007, un choix écologiste d'avant-garde, en privilégiant pour le nouveau bâti, l'installation de capteurs solaires, peu commercialisés à l'époque et considérés comme des sources d'énergies secondaires.



« Nous avons conservé une partie du bâti ancien auquel nous avons ajouté une aile moderne. Tant pour l'ensemble de la structure que pour l'intérieur, nous avons pris des architectes spécialisés en service à la personne âgée » indique Bruno Kurtzemann.

Un domaine qu'il connaît bien lui-même pour en avoir fait son sujet de mémoire lorsqu'il a passé les épreuves pour devenir directeur d'établissement.

## Jusqu'à 85% des besoins en eau chaude sanitaire

Au mois d'août, c'est le taux de couverture qu'offre l'installation solaire thermique du nouvel établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) Notre Dame de la Paix à Toulon (Var).

Doté actuellement de 118 chambres de 23 m<sup>2</sup>, cet ouvrage occupé depuis août 2009 fait appel à plusieurs capteurs solaires plans le long de la toiture, de 0.50 m<sup>2</sup> chacun.

« L'installation a été dimensionnée pour couvrir plus d'un tiers des besoins annuels, explique Bruno Kurtzemann, le directeur de l'établissement. En pratique, on passe de 85% l'été à 15% ou 20% au cœur de l'hiver. »

Quoiqu'il en soit, le dispositif ferait économiser 6 000 euros environ chaque année à l'EHPAD.

« Nos calculs prévoient un temps de retour sur investissement d'environ neuf ans », ajoute Bruno Kurtzemann.

## Stockage uniquement au circuit primaire de l'eau

Au-delà du solaire, la production d'eau chaude sanitaire de ce bâtiment se distingue par une solution particulièrement sûre en matière de stockage. Pour ce type d'ouvrage, le risque « légionelles » est à prendre très au sérieux. C'est pourquoi il est préconisé systématiquement la présence d'un échangeur qui va isoler le réseau d'eau chaude sanitaire du stockage, ce dernier n'étant présent qu'au circuit primaire de l'eau. De plus, nous effectuons un traitement par un système d'injection automatique fait par pompes doseuses dans le réseau ECS (eau chaude sanitaire).

En plus des panneaux solaires associés à 4000 litres de stockage répartis en deux ballons de 2500 + 1500 litres, l'installation « Chappée » repose sur 2 chaudières de 300 kW + 400 kW reliées à un ballon de 1 000 litres d'eau portée à 60°C. Ce stockage au circuit primaire de l'eau permet de limiter les besoins instantanés d'énergie aux moments de forte demande.

« Les 4 000 litres stockés en aval des panneaux le sont selon la saison entre 30°C et 60°C. Et ils correspondent environ à la consommation journalière d'eau chaude de l'établissement, soit 60 litres par personne dont 15 litres consacrés à la restauration » explique Bruno Kurtzemann.

Le solaire n'est en revanche pas utilisé pour le chauffage de l'établissement qui est assuré par deux chaudières gaz modulantes à condensation et un système de pompe à chaleur (climatisation réversible).



## L'établissement a aussi fait des efforts de manière à diminuer sa consommation d'énergie

Par exemple, pour une salle d'activités de 140 m<sup>2</sup>, les ampoules halogènes consommant 3500 watts ont été remplacées par des ampoules LED de 350 watts au total, pour une durée de vie de 10 ans.

Certains éclairages (détecteurs de mouvements, éclairage sur horloge...) permettent aussi de limiter le gaspillage énergétique.

**Bruno KURTZEMANN**

Directeur EHPAD "Notre Dame de la Paix"



# Helpévia, des engagements forts au service des EHPAD

*Professionnalisation du référencement et du secteur achat dans le domaine de la santé et du médico-social, proximité régionale alliée à l'expertise métier, Helpévia affiche haut et fort ses engagements au service de ses adhérents.*

Entretien avec son Président Directeur Général, **Eric Tabouelle**.



## **Quel accompagnement assurez-vous auprès des maisons de retraite ?**

Helpévia est un véritable centre de ressources : négociation commerciale, apport d'expertises, veille réglementaire, technique. Cela offre à nos interlocuteurs une expertise précieuse qu'ils ne possèdent pas toujours en interne. Nous leur proposons une large gamme de produits et services avec plus de 40 marchés médicaux ou non médicaux. Nous possédons une parfaite connaissance du métier et du secteur de santé. Un relationnel fort et équilibré avec nos partenaires adhérents et fournisseurs associé à une vision globale et économique nous permet de répondre au plus juste aux demandes des établissements. Grâce à un réseau de plus de 600 Ehpads, nous mutualisons plus de 150 millions d'euros d'achats potentiels, poids non négligeable dans les négociations.

## **En quoi consiste votre expertise ?**

Notre conviction : la santé des budgets des établissements passe par une connaissance maîtrisée des différents marchés et par un relationnel de proximité. Nos équipes sont constituées de professionnels expérimentés : on ne négocie bien que ce l'on connaît bien. Nos collaborateurs ont été des utilisateurs de nos produits et services. Leur vision prag-



matique des dossiers donne une pertinence à la négociation et leurs conseils sont en parfaite adéquation avec les attentes de leurs interlocuteurs. Une équipe de responsables de région garantit une présence de proximité gage d'un accompagnement efficace. Enfin, certifiés ISO 9001 depuis 2002, nous avons une parfaite maîtrise des processus que nous mettons au service de l'organisation des établissements et de l'optimisation de leur gestion.

## **Quelles valeurs illustrent votre partenariat avec les Ehpads ?**

Pour un partenariat transparent et efficace, Helpévia s'appuie sur des fondamentaux simples :

- La participation des adhérents dans les négociations et les référencements.
- Une liberté de choix dans la gestion de leurs achats. La décision leur revient au final.

Nous sommes la première centrale de référencement à avoir adopté un code de déontologie. Celui-ci s'inscrit dans notre démarche RSE (Responsabilité Sociétale de l'Entreprise) pour garantir à nos interlocuteurs (adhérents, fournisseurs) équité et transparence, éléments indispensables dans notre rôle d'intermédiaire. Il est disponible sur notre site [www.helpévia.fr](http://www.helpévia.fr).

## **Quelles sont vos dernières innovations dans le domaine de la personne âgée ?**

Nous avons conçu un marché qui correspond à tous les consommables, petits matériels et produits d'incontinence en tenant compte réellement des besoins des maisons de retraite. Il est désormais sur notre site Internet avec un système de commande en ligne, facilitant ainsi la gestion des achats.

Helpévia propose également un dossier extrêmement complet et adapté à la nutrition de la personne âgée. Avec nos équipes composées à la fois de responsables de restauration et d'une diététicienne, nous avons ainsi la capacité de gérer en amont le référentiel GEMRCN. Ces recommandations sont prises en compte dans la gestion des dossiers, qu'ils concernent la restauration autogérée aussi bien que la restauration sous-traitée par un prestataire.

Soulignons que nous recherchons toujours pour constituer nos équipes une véritable expertise dans le secteur d'activité de l'Ehpads. Cette approche adaptée nous conduit à recruter des personnes sensibilisées à la gestion de la personne âgée et de sa famille. C'est ainsi que depuis 35 ans, Helpévia conjugue expérience et expertise.

## Pour faciliter la gestion de la restauration



Conscient de l'importance de l'alimentation dans la vie d'un Ehpads, **Helpévia a conçu une offre complète pour élargir le marché Alimentation**. Cette solution a pour vocation le pilotage de la fonction alimentaire avec des outils adaptés en intégrant contraintes économiques et nutritionnelles. Elle permet de maîtriser :

- **l'équilibre alimentaire, avec la création de menus conformes au GEMRCN,**
- **les budgets alloués à l'alimentation,**

- **les flux de marchandises** (besoins, stocks, inventaires, ...),
- **les commandes**, avec bons de sortie, émissions d'avaoirs, ...

Cette solution Helpévia, **Help O'Menu**, s'appuie sur les fondamentaux du marché Alimentation (référencement de 2 fournisseurs par familles de produits alimentaires) et s'adosse sur un logiciel de restauration. Des accompagnements plus spécifiques tel que la création, **l'adaptation de votre P.M.S.** (Plan de Maîtrise Sanitaire) ou **l'accompagnement au recrutement de votre équipe de cuisine** peuvent être envisagés grâce à l'offre **Helpévia Consulting**. Des spécialistes de la restauration collective, une diététicienne, sauront analyser vos problématiques et vous proposer les solutions qui s'imposent.

20 ans d'expérience  
 dans l'aménagement  
 mobilier et décoration  
 de résidences retraite.


 tahanea.com - bien être sénior

Confort et bien-être  
 au quotidien pour nos séniors.

Rendez-vous sur notre e-boutique  
[www.tahanea.com](http://www.tahanea.com)

-  Bien-être & confort
-  Vie quotidienne
-  Arts de la table
-  Epicerie fine
-  Mobilier et décoration

# La restauration et le développement durable dans les EHPAD du Tarn

*Plusieurs adhérents  
 du SYNERPA ont signé la charte  
 Tarn Éco-EHPAD en faveur  
 du développement durable avec  
 le Conseil départemental du Tarn,  
 avec pour objectif d'impulser une  
 démarche nouvelle au sein des  
 établissements du département.  
 Pascal Loubet, Délégué  
 départemental du SYNERPA  
 et directeur de l'EHPAD Bellevue  
 à Briatexte est signataire  
 de la charte. Il a accepté  
 de répondre à nos questions.*

**En adhérant à cette charte, les établissements s'engagent :**

- A agir en intégrant les principes du développement durable, qui concourent à préserver les ressources du territoire et à participer au développement local et consommer de façon responsable
- A échanger et mutualiser les expériences et les pratiques en matière de gestion de l'environnement.

Chaque établissement, en fonction de ses contraintes, de ses moyens et de ses objectifs est libre de décider et de mettre en œuvre les actions qu'il estime les mieux adaptées.

Le département intervient, dans le cadre de convention particulière pour chacun des axes traités.

## En quoi consiste la charte proposée par le Conseil départemental ?

Le conseil départemental mobilise les établissements d'accueil de personnes âgées du Tarn dans le projet de développement durable du territoire.

Depuis 2005 le département a mis en place des instruments pour agir globalement et localement en matière de développement durable :

- l'agenda 21
- le plan "climat énergie" territorial
- le plan départemental de prévention des déchets
- schéma départemental de développement de l'occitan
- un programme pour un développement agricole et agro-alimentaire durable sur le territoire

Cette charte vise à mettre en mouvement les EHPAD qui ont la volonté de participer au développement durable de leur territoire.

## Comment se concrétise ces objectifs dans votre établissement ?

**Aux regards de ces objectifs, notre établissement a signé une convention :**

- 1- relative à l'approvisionnement en produits alimentaires de proximité et de qualité avec un partenaire privilégié, l'association agro-point-saveurs du Tarn, destinée à soutenir l'économie locale, apporter une alimentation de meilleure qualité et améliorer le confort et le plaisir des convives ;





## Quels sont les effets de la démarche que vous avez pu observer ?

Les signatures de ces conventions très récentes ne permettent pas encore de pouvoir évaluer leurs effets.

Néanmoins cette convention a permis la mise en place d'un atelier réminiscence destiné à des résidents souffrants de troubles de la mémoire, porté par la psychologue de l'établissement et une animatrice, à raison d'une séance toutes les deux semaines, la programmation de formation de 6 salariés, volontaires à vouloir soutenir ce projet.

**Pascal LOUBET**  
Délégué départemental 81  
Directeur EHPAD "Bellevue"



### Nous nous sommes engagés à :

- comptabiliser au moins un producteur local et 92 points sur les 153 d'une grille d'évaluation pour bénéficier d'un label « Ici, priorité aux produits locaux », en favorisant l'achat de produits locaux, en privilégiant les légumes et les fruits frais de saison, les produits du terroir et les circuits courts.
- suivre les recommandations établies après évaluations d'Agropoint
- communiquer sur cette démarche en partageant les expériences et les bonnes pratiques lors d'une réunion annuelle.

**2- pour l'utilisation de l'occitan auprès des personnes âgées, destinée à renforcer le bien-être et la qualité de vie des résidents, aider à la lutte contre les maladies dégénératives de la mémoire en proposant des activités liées à la culture occitane.**

### Les établissements signataires s'engagent à :

- mener au moins 2 actions (ateliers et discussion en occitan, spectacle, expositions sur les anciens métiers, sensibilisation du personnel, formations professionnelles sur la langue, rencontres intergénérationnelles, etc.)
- identifier des personnes ressources
- favoriser l'accès du personnel à l'apprentissage de la langue.

## Quelles sont les actions que le Conseil départemental met à votre disposition pour vous appuyer dans la démarche ?

### Dans le cadre de la 1<sup>ère</sup> convention, le département s'engage à :

- réaliser annuellement une évaluation sur la base d'une grille prédéfinie, assortie de recommandations
- accorder à l'établissement le label « Ici, priorité aux produits locaux » selon les critères d'attribution
- informer l'EHPAD, par la mise à disposition d'un catalogue « Le Tarn dans votre assiette » de fournisseurs locaux
- soutenir des actions spécifiques
- organiser annuellement une rencontre des établissements signataires.

### S'agissant de l'utilisation de l'occitan le département s'engage à :

- financer 3 sessions de formations professionnelles par an
- permettre le libre accès et le téléchargement d'un livret-cd sur l'apprentissage de l'occitan
- permettre l'utilisation de la marque territoriale « Tarn, cœur d'occitanie ».

**RC HUMAN RECRUITMENT**  
RESEARCH • CONSULTING

« L'aide nécessaire est parfois minime pour réaliser de grands changements. »

infirmier coordinateur    cadre de santé    directeur    médecin

Écouter, conseiller, rechercher et déceler les compétences est notre savoir-faire. Tous les jours, nous nous engageons auprès des hommes et des femmes acteurs du développement et de la réussite des établissements médico-sociaux.

Au-delà des méthodes et des outils, nous considérons notre investissement personnel dans nos échanges comme la clé de votre réussite. Nous sommes reconnus pour l'importance que nous apportons à ce point et c'est pour cela que nous vous proposons d'avancer ensemble.

**UN PROJET DE RECRUTEMENT, UNE PROBLÉMATIQUE RH ?**

Une recherche d'opportunité, un positionnement professionnel ?  
N'hésitez pas à nous consulter.

+33 (0) 1 80 96 59 53  
[www.rc-humanrecruitment.com](http://www.rc-humanrecruitment.com)  
[contact@rc-humanrecruitment.com](mailto:contact@rc-humanrecruitment.com)

RC HUMAN RECRUITMENT - 3 avenue de l'Épine - 75001 Paris - France

1<sup>er</sup>  
semestre  
2015Le Tour  
de France  
du SYNERPA  
en images

CENTRE



**D**e janvier à mai, le SYNERPA a entamé sa tournée annuelle des régions avec l'organisation de réunions en Picardie, en Champagne-Ardenne, en Bretagne, en Pays de la Loire, en Haute-Normandie, en Midi-Pyrénées, en Aquitaine, dans le Nord-Pas-de-Calais, en Rhône-Alpes, dans le Centre et en Ile-de-France.

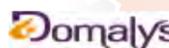
Toujours marquées par une participation importante des adhérents, ces journées furent une nouvelle fois l'occasion pour les directeurs et les partenaires d'échanger avec Jean-Alain Margarit et Florence Arnaiz-Maumé sur les principales actualités du secteur (projet de loi ASV, réforme de la tarification, revalorisation « hébergement », réforme de la formation professionnelle...) en compagnie de leurs partenaires institutionnels locaux (ARS, Conseils départementaux...).

Après le déjeuner, d'autres thèmes tels que la mise aux normes « accessibilité », la télémédecine, la lutte contre les infections nosocomiales, les mutualisations inter - établissements, la santé bucco-dentaire ou encore la maison de retraite de demain en collaboration avec l'ambassade du Danemark avaient été proposés par les représentants locaux.

Nous remercions l'ensemble des adhérents participants qui ont permis de faire de ces journées de réelles réussites et tous nos partenaires pour leur soutien dans la tenue de ces moments incontournables de la vie syndicale locale !

CHAMPAGNE  
ARDENNEHAUTE  
NORMANDIENORD  
PAS DE CALAIS

PAYS DE LOIRE





**SYNERPA  
TOUR  
2015**

## Top départ !

Avec plus de 700 participants et une cinquantaine d'intervenants cumulés chaque année, la "Caravane SYNERPA" repart sur les routes et sillonnera, cette année, 19 villes de France du 9 février au 6 novembre 2015 !

En présence de **Jean-Alain Margarit, Président** et de **Florence Arnaiz-Maumé, Déléguée générale**, accompagnés d'élus locaux, de représentants d'ARS, de Conseils généraux et d'experts locaux ou nationaux, nous décrypterons ensemble et pour vous, les sujets "chauds" du moment.

...Accessibilité, réforme de la formation professionnelle, HAD, télémédecine, accompagnement de fin de vie, parcours de la personne âgée, Silver Economie, Projet de loi "Adaptation de la France à son vieillissement" et ses décrets futurs...

**Ou quels impacts les dernières lois parues ou à paraître auront sur votre quotidien ?**

**Pour le savoir > Embarquez sans plus tarder dans la "Caravane SYNERPA 2015" qui stationnera :**

<b>9 février</b> Caix (Picardie)	<b>29 avril</b> Lyon (Rhône-Alpes)
<b>12 février</b> Reims (Champagne-Ardenne)	<b>21 mai</b> Paris (Ile-de-France)
<b>17 mars</b> Rennes (Bretagne)	<b>30 juin</b> Caen (Basse-Normandie)
<b>19 mars</b> Angers (Pays de la Loire)	<b>17 septembre</b> Montpellier (Languedoc-Roussillon)
<b>25 mars</b> Rouen (Haute-Normandie)	<b>25 septembre</b> Aix-en-Provence (PACA)
<b>7 avril</b> Toulouse (Midi-Pyrénées)	<b>28 septembre</b> La Rochelle (Poitou Charente/Limousin)
<b>10 avril</b> Bordeaux (Aquitaine)	<b>30 septembre</b> Metz/Nancy (Alsace-Lorraine)
<b>14 avril</b> Lille (Nord-Pas-de-Calais)	<b>9 octobre</b> Corte (Corse)
<b>21 avril</b> Orléans (Centre)	<b>3 novembre</b> Dijon (Bourgogne/Franche-Comté)
	<b>6 novembre</b> Clermont-Ferrand (Auvergne)



Contact Presse SYNERPA  
Karine MOHAMEDI  
mohamedi@synerpa.fr  
Tel : 01.40.47.75.20



PICARDIE



AQUITAINE



MIDI  
PYRÉNÉES



RHÔNE ALPES



ILE DE  
FRANCE



**CESEGH**Centre d'Etudes Supérieures en  
Economie et Gestion HospitalièreLa référence en formation pour  
la gestion hospitalièreDES FORMATIONS UNIVERSITAIRES  
POUR UNE GESTION HOSPITALIÈRE MODERNE  
ET PERFORMANTE**1** Master Gestion des établissements de santéParcours : gestion des établissements  
sanitaires privés

NIVEAU 1

Parcours : gestion des établissements  
médico-sociaux**2** D.U. Qualité et gestion des risques

en établissements sanitaires et médico-sociaux

**3** D.U. Management Infirmier**4** D.U. Management en imagerie médicale  
libérale**5** Certification professionnelle  
Gestionnaire de SSIAD

NIVEAU 2

**6** D.U. Droit et santé**7** D.U. Management du développement  
durable en santé

NOUVEAU

Avec 25 ans d'expérience, le CESEGH s'est imposé comme la structure de référence en matière de formations diplômantes pour l'ensemble de la profession. Il associe enseignants universitaires et professionnels du secteur sanitaire et médico-social pour répondre aux besoins spécifiques de formation en gestion hospitalière du secteur.

Arche Jacques Cœur · 222, place Ernest Granier  
CS 79025 · 34965 Montpellier cedex 2  
Tél : 04 99 13 60 50 · Fax : 04 99 13 60 54  
Email : contact@ceseogh.fr

www.ceseogh.fr

© MFH - 01/2014 - © Crédit Photo : Shutterstock / reatom, Francis Bostan, Ondine C. Andrier

**SYNERPA**

**1**<sup>er</sup> Syndicat national des Maisons de retraite, des Résidences Services Seniors et de l'Aide à Domicile privées pour personnes âgées en perte d'autonomie.



Le SYNERPA, acteur majeur de l'accompagnement de la personne âgée, fédère à ce jour 1850 établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes, soit plus de 125 000 personnes hébergées et plus de 80 000 salariés en activité. Depuis juin 2013, il représente aussi les Résidences Services Seniors ainsi que les entreprises de maintien à domicile.

Le SYNERPA, en lien permanent avec les professionnels, les pouvoirs publics, les élus et les médias alimente le débat sur l'accompagnement de la personne âgée en France.

Le SYNERPA, veille en outre à la bonne information des établissements, à la promotion des bonnes pratiques professionnelles et à la valorisation du secteur du Grand âge.

## Une équipe dédiée au service de ses adhérents



Le SYNERPA a pour objectif majeur la défense des intérêts professionnels de ses adhérents. Il les accompagne au quotidien dans tous les domaines indispensables au bon fonctionnement d'un établissement, d'une Résidence Services Seniors ou d'un Service d'Aide à Domicile, en leur apportant analyse juridique, expertise et appui technique sur des sujets tels que la réglementation, la convention collective, la tarification ou la formation.

Le SYNERPA réunit régulièrement adhérents, partenaires et autres professionnels, lors de grands rendez-vous annuels : Tour de France des Régions, Assemblée Générale, Forums de recrutement..., véritables lieux d'échange et de dialogue permettant de développer et d'entretenir des relations privilégiées et constructives.

Chaque année, le SYNERPA organise son grand Congrès National, rendez-vous incontournable de tous les acteurs de la filière du Grand âge.

## Un projet ambitieux

Le SYNERPA œuvre activement à la création d'un parcours de vie et de soin harmonieux de la personne âgée en perte d'autonomie regroupant tous les professionnels de l'accompagnement : EHPAD, Résidences Services Seniors, Services d'Aide à Domicile.

Le SYNERPA souhaite ainsi promouvoir l'essor d'une véritable filière professionnelle du Grand âge.

Son dernier "Livre Blanc 2014" est, à ce titre, entièrement dédié au parcours de la personne âgée.



## Une relation privilégiée avec les pouvoirs publics et partenaires sociaux

Le SYNERPA est en contact permanent avec les Ministères et Administrations centrales et locales concernés par son champ d'action : Santé, Affaires Sociales, Travail, Emploi, Formation Professionnelle, Economie, Budget mais aussi Agences Régionales de Santé et Conseils généraux, pour défendre et porter les intérêts de la profession.

Le SYNERPA est consulté sur un certain nombre de projets de texte et participe à toutes les instances nationales et locales de concertation entre pouvoirs publics et professionnels. Il négocie, en outre, avec les cinq organisations syndicales de salariés, la Convention Collective Unique et son annexe spécifique aux EHPAD.

## Une stratégie de sensibilisation

Le SYNERPA, par sa relation de travail étroite avec les médias et par la mise en œuvre de nombreuses actions de communication originales, se donne pour objectif permanent de sensibiliser l'opinion publique à la qualité de l'accompagnement des personnes âgées en France, au savoir-faire et aux pratiques innovantes des professionnels du Grand âge, mais aussi au développement d'une filière à fort potentiel de croissance et de recrutement.

En partenariat avec

**FHP**  
FÉDÉRATION DE  
L'HOSPITALISATION  
PRIVÉE



 Union Nationale  
des Associations & Services  
de Seniors
   
**unassi**

 comité  
développement  
durable  
santé
   
**c2ds**
**UM1**  
Université Montpellier 1



A chaque Évolution sa formation

## Manager, Directeur de Structures Médico-Sociales

Titre RNCP Niveau I

En partenariat avec :



Parcours de 50 jours sur 2 ans - Session en septembre 2015

➔ **Cadres et dirigeants du secteur médico-social, pilotez la performance et optimisez votre impact managérial !**

Niveau requis : bac +2 ou équivalent et expérience professionnelle de 5 ans minimum.

Plus d'informations :

[www.poleformation-sante.fr](http://www.poleformation-sante.fr)



Contactez-nous pour prendre RDV avec un conseiller formation, pour vous accompagner dans votre projet...

Pôle Formation Santé - Site GREENOPOLIS - 16, rue Berjon 69009 LYON - Tél. : 04 37 46 18 40 - Métro ligne D (Gare de Vaise)

## SIEGE NATIONAL

### Président

Jean-Alain MARGARIT

SYNERPA

164, boulevard du Montparnasse

75014 PARIS

T 01 40 47 75 20

F 01 40 47 75 21

### Déléguée générale

Florence ARNAIZ-MAUMÉ

SYNERPA

164, boulevard du Montparnasse

75014 PARIS

T 01 40 47 75 20

F 01 40 47 75 21



SYNERPA

## CONSEILLERS TECHNIQUES REGIONAUX

### CENTRE-OUEST

Antoine FRAYSSE

7, boulevard Auguste Priou

CS 52420

44 124 Vertou Cedex

06 62 31 38 67

fraysse@synerpa.fr



### GRAND-EST

Caroline CHATELAIN

164, boulevard du Montparnasse

75014 Paris

01 40 47 75 20

06 62 99 33 47

chatelain@synerpa.fr



### SUD-OUEST

Georges SIMON

Complexe INDAR Bât. H

Rue François Coly

33290 BLANQUEFORT

06 11 51 67 15

simon@synerpa.fr



### SUD-EST

Laurence BARAY

Le Grand Prado

20, allées Turcat Méry

13008 Marseille

04 91 03 08 88 / 07 86 08 48 49

baray@synerpa.fr

[www.synerpa.fr](http://www.synerpa.fr)

## Une solution globale pour une prise en charge complète de la peau

Pour la peau des personnes incontinentes :  
Protection Active de la Peau  
Un concept innovant et exclusif,  
pour le respect de la peau de vos résidents



MoliForme,  
MoliCare

Protections anatomiques  
et changes complets  
respectueux de la peau.

Menalind  
Professional

Pour la toilette, le soin  
et la protection des peaux  
matures sollicitées par  
l'incontinence.

Pour le soin des plaies :  
HydroTherapy  
Une prise en charge simple et innovante  
de la cicatrisation en EHPAD par une  
thérapie humide dynamique



HydroClean,  
HydroTace,

HydroTace transparent,  
Un programme de traitement séquentiel  
des plaies avec seulement 3 pansements.

Laboratoires PAUL HARTMANN Sarl - 9 route de Sélestat - CHATENAIS  
67607 SELESTAT Cedex - France  
Tél 03 88 82 43 43 Fax : 03 88 82 43 99 - [www.hartmann.fr](http://www.hartmann.fr) - [contact@hartmann.fr](mailto:contact@hartmann.fr)



Laboratoires PAUL HARTMANN, Partenaire des professionnels de santé  
Leader dans la prise en charge globale du soin en EHPAD

## DELEGATIONS REGIONALES

## ALSACE

**Délégué Régional  
Titulaire**

**M. LION Alain**  
LES FONTAINES DE LUTTERBACH  
32 Rue Paul Cézanne - 68100 MULHOUSE  
alain.lion.67@orange.fr  
03 89 50 14 15

**Adjoint**

**M. JACQUOTTET Olivier**  
KORIAN LES TROIS SAPINS  
24 avenue Gubbio - BP 92  
68800 THANN  
o.jacquottet@groupe-korian.com  
03 89 37 43 33

## AQUITAINE

**Délégué Régional  
Titulaire**

**M. HARDY Hervé**  
RESIDALYA  
10 rue Blaise Desgoffe - 75006 PARIS  
hhardy@residalya.com  
01 49 27 20 40

**Adjointe**

**Mme NOGUERO Jocelyne**  
DOMUS VI  
172 Avenue du Truc  
33700 MERIGNAC  
jnoguero@domusvi.com  
05 56 34 38 58

## AUVERGNE

**Délégué Régional  
Titulaire**

**M. HAAS Thierry**  
LYON GAMBETTA  
Direction Régionale Rhône Alpes  
348/350 rue André Philip  
69007 LYON  
t.haas@orpea.net  
04 72 72 39 39

**Adjoint**

**M. VAZ Benoît**  
LES OLIVIERES - SAS QUIEDOM  
11 avenue de Clermont - 63830 DURTOL  
benoitvaz@aol.com  
04 73 16 30 60

## BASSE-NORMANDIE

**Délégué Régional  
Titulaire**

**Mme GUEGUEN Martine**  
LES MATINES  
33, Route de Trouville - 14000 CAEN  
m.gueguen@les-matines.fr  
02 31 52 84 84

**Adjoint**

**Mme NACHBAUR Nicole**  
RESIDENCE NEYRET  
26, rue Jean Moulin - 61260 CETON  
residence.neyret@club-internet.fr  
02 37 29 72 14

## BOURGOGNE

**Délégué Régional  
Titulaire**

**M. BAILLY Pascal**  
MEMOIRES DE BOURGOGNE  
23 Rue de la Cour  
89000 PERRIGNY PRES AUXERRE  
pascal.bailly@memoiresdebourgogne.com  
03 86 42 96 69

**Adjoint**

**M. FABRE Christophe**  
RESIDALYA RESIDENCES DE FRANCE  
5, rue Alfred de Vigny - 25000 BESANCON  
cfabre@residalya.com  
03 81 25 09 31

## BRETAGNE

**Délégué Régional  
Titulaire**

**M. DI ROSA Mario**  
RESIDENCE SAINT DOMINIQUE  
GROUPE SOLIM  
9 Rue René de Chateaubriand  
56300 PONTIVY  
mdirosa@kerdonis.com  
02 97 28 55 00

**Adjoint**

**M. DELAMARRE Bernard**  
LES ROSERAIES  
SA CASTEL SAINT HELIER  
21 Ter Rue Adolphe Leray - 35000 RENNES  
bernardelamarre@hotmail.com  
02 99 51 47 47

## CENTRE

**Délégué Régional  
Titulaire**

**M. REMY Christophe**  
RESIDENCE DU VAL D'AURON  
8 Rue Berthelot - 18000 BOURGES  
chrremy@wanadoo.fr  
02 48 21 22 23

**Adjoint**

**M. LAURENCE Jean-Marie**  
LES POMMERIS  
2 Rue des Pommeries  
41400 VALLIERES LES GRANDES  
lespommeris@orange.fr  
02 54 33 90 90

CHAMPAGNE-  
ARDENNE**Déléguée Régionale  
Titulaire**

**Mme CHESNEL Céline**  
TIERS TEMPS REIMS  
42 bis rue des Capucins - 51100 REIMS  
cchesnel@domusvi.com  
03 26 04 36 36

**Adjoint**

**M. GUERIN Pascal**  
LA SAPINIERE  
392, Rue de la MAIRIE - 10130 AUXON  
pascal.guerin@domidep.fr  
03 25 42 11 87

## CORSE

**Délégué Régional  
Titulaire**

**Docteur ALBERTINI François**  
NOUVELLE REAL MAPAD SAINTE DEVOTE  
EHPAD Ste Devote  
20290 BORGIO  
nouvelle.real@wanadoo.fr  
04 95 30 06 00

**Adjoint**

**M. PONS Jean-Michel**  
RESIDENCE AGOSTA  
B.P. 916  
20700 AJACCIO CEDEX 9  
jean-michel.pons@laposte.net  
04 95 25 23 00

## FRANCHE-COMTÉ

**Délégué Régional  
Titulaire**

**M. FABRE Christophe**  
RESIDALYA RESIDENCES DE FRANCE  
5, rue Alfred de Vigny  
25000 BESANCON  
cfabre@residalya.com  
03 81 25 09 31

**Adjoint**

**M. DOHEN René**  
KORIAN Vill'Alizé  
2, rue des Chenevieres  
25220 AMAGNEY  
r.dohen@groupe-korian.com  
03 81 61 00 04

## HAUTE-NORMANDIE

**Délégué Régional  
Titulaire**

**M. VENARD Jean Marc**  
LES JARDINS DE MATISSE  
BP 90223 - 1 Rue Albert Lebourg  
76123 GRAND QUEVILLY CEDEX  
direction@jardinsmatisse.fr  
02 35 69 66 33

**Adjointe**

**Mme GUSTAVE Fabienne**  
LES JARDINS D'ELODIE  
502 rue Irène Joliot Curie  
76620 LE HAVRE  
infos@lesjardinsdelodie.fr  
02 35 49 66 00

## ÎLE-DE-FRANCE

**Délégué Régional  
Titulaire**

**Mme VINÇONNEAU Véronique**  
ORPEA SA  
3 Rue Bellini  
92806 PUTEAUX CEDEX  
v.jadoul@orpea.net  
01 47 75 78 07

**Adjointe**

**Mme OZANNE Bénédicte**  
LES JARDINS DE MEDICIS  
7 rue du Bois Tonnerre  
78430 AUBERGENVILLE  
bozanne@domusvi.com  
01 30 95 09 12

**Adjointe**

**Mme DI ROSA Sophie**  
KORIAN MAGENTA  
54 rue des Vinaigriers  
75010 PARIS  
s.dirosa@groupe-korian.com  
01 55 26 95 50

LANGUEDOC-  
ROUSSILLON**Déléguée Régionale  
Titulaire**

**Mme TOMAS Michèle**  
Groupe E4  
18 Chemin de la Plaine  
34990 JUVIGNAC  
mtomas@groupe-e4.com  
04 67 10 41 50

**Adjoint**

**M. BOUGEARD Olivier**  
KORIAN MAS DE LAUZE  
17 chemin du Puits de Louiset  
30900 NIMES  
o.bougeard@groupe-korian.com  
04 66 05 00 22

## LIMOUSIN

**Délégué Régional  
Titulaire**

**M. POMIES Nicolas**  
SARL DES SAGES  
Les Boucheleurs - Route de Port Punay  
17340 CHATELAILLON-PLAGE  
nicopomies@aol.com  
05 46 42 72 36

**Adjoint**

**M. DUHANT Marc**  
RESIDENCE AGAPANTHE  
1 Rue Georges Bizet  
86000 POITIERS  
marc.duhant@medicafrance.fr  
05 49 38 10 51

**Adjoint**

**M. BIDOIS Pascal**  
LES TAMARIS  
63 Avenue Edmond Grasset  
17440 AYTRE  
pascalbidois@gmail.com  
05 46 45 42 50

## LORRAINE

**Déléguée Régionale  
Titulaire**

**Mme MOREAUX Geneviève**  
KORIAN PLAISANCE  
12 boulevard du 21<sup>ème</sup> RA  
54000 NANCY  
g.moreaux@groupe-korian.com  
06 59 72 66 35

**Adjoint**

**M. MURGIA Saverio**  
LA ROCHE AUX CARMES  
9 Rue des Carmes  
BP 10023 - 54400 LONGWY  
direction@larocheauxcarmes.com  
03 82 25 85 67

## MIDI-PYRENEES

**Déléguée Régionale  
Titulaire**

**Mme DANES Martine**  
LES TERRASSES DE MAILHEAUX  
25 Chemin de Mailheaux  
31270 FROUZINS  
mdanes@domusvi.com  
05 62 87 29 28

**Adjointe**

**Mme OULE Valérie**  
LES JARDINS D'AGAPE  
Clos Saint Bertranet - 32000 AUCH  
valerie.oule@lesjardinsdagape.com  
05 62 63 74 70

NORD-  
PAS-DE-CALAIS**Délégué Régional  
Titulaire**

**M. CYMERMAN Didier**  
FLORALYS RESIDENCES  
CENTRE TERTIAIRE DE L'ARSENAL  
62 Rue Saint Sulpice - 59505 DOUAI  
didier.cymerman@floralys.fr  
03 27 08 74 77

**Adjoint**

**M. DELAPORTE Jacques**  
RESIDENCE DE FRANCE  
Route Nationale  
62660 BEUVRY  
residence.france@wanadoo.fr  
03 21 61 87 87

## PACA

### Délégué Régional

#### Titulaire

**M. CHETON Claude**

EMERA

E'SPACE PARK B

45 Allée des Ormes

06254 MOUGINS CEDEX

amillon@emera.fr

04 92 99 09 90

### Adjoint

**M. AMARANTINIS Jean Christophe**

JCM SANTE

Chemin des Sources

13400 AUBAGNE

amarantinisjeanchristophe@yahoo.fr

04 91 05 55 50

## PAYS-DE-LOIRE

### Délégué Régional

#### Titulaire

**M. SIRET Willy**

LE NOBLE AGE

6 Rue des Saumonières

BP32336 - 44000 NANTES

willy.siret@lenobleage.fr

02 40 16 01 61

### Adjointe

**Mme BORDEAU Isabelle**

LE LAC DE MAINE

18 Route d'Angers - 49080 BOUCHEMAINE

ibordeau@emera.fr

02 41 73 55 00

## PICARDIE

### Délégué Régional

#### Titulaire

**M. BOULANT Olivier**

LA FONTAINE MEDICIS

Chemin de la Chaussée

60270 GOUVIEUX

oboulant@domusvi.com

03 44 58 02 22

### Adjoint

**M. PASQUET Richard**

RESIDENCE DE LA FORET

58 Avenue du Maréchal Joffre

60500 CHANTILLY

richardpasquet@orange.fr

03 44 57 04 39

## POITOU-CHARENTES

### Délégué Régional

#### Titulaire

**M. POMIES Nicolas**

PA HOLDING

13 Chemin des Genêts

Le Rocher de la Menoise - 17690 ANGOULINS

nicopomies@aol.com

05 46 42 72 36

### Adjoint

**M. DUHANT Marc**

Résidence Agapanthe

1 Rue Georges Bizet - 86000 POITIERS

marc.duhant@medicafrance.fr

05 49 38 10 51

### Adjoint

**M. BIDOIS Pascal**

Les Tamaris

63 Avenue Edmond Grasset - 17440 AYTRE

pascalbidois@gmail.com

05 46 45 42 50

## RHÔNE-ALPES

### Délégué Régional

#### Titulaire

**M. DADOL Jean-Claude**

ACPPA

7 Chemin du Gareizin - B.P. 32

69340 FRANCHEVILLE

jc.dadol@acppa.fr

04 72 16 30 70

### Adjoint

**M. FRESEL Jean-Luc**

RESEAU OMERIS

Résidence des canuts - 22 Rue Pasteur

69300 - CALUIRE

jean-luc.fresel@omeris.com

04 78 60 38 71



### Conditions d'adhésion

Tout établissement privé d'hébergement pour personnes âgées, sans exclusion, à la seule condition qu'il fonctionne avec une autorisation délivrée :

- soit par le Préfet,
- soit par le Président du Conseil départemental.

### Cotisation annuelle 2015

Le montant de la cotisation pour l'exercice 2015 est fixé à :

EHPAD	RSS
• de 1 à 150 lits : 21,75 €/lit	• de 1 à 150 appt. : 20,40 €/appt.
• de 151 à 1150 lits : 16,24 €/lit	• de 151 à 1150 appt. : 15,30 €/appt.
• plus de 1151 lits : 12,67 €/lit	• plus de 1151 appt. : 12,24 €/appt.
Régionalisation : 3,58 €/lit	Régionalisation : 3,03. €/appt.

La cotisation sera calculée en fonction de la date d'adhésion (prorata temporis).

Dans le cas des établissements en cours de création, une cotisation forfaitaire annuelle s'élevant à **400 €** sera appliquée jusqu'à l'ouverture effective de l'établissement.

### Modalités d'adhésion

Pour adhérer au SYNERPA, l'établissement devra envoyer au

**SYNERPA,  
164, boulevard  
du Montparnasse  
75014 PARIS :**

- le bulletin d'adhésion, dûment rempli et signé,
- la photocopie de son autorisation délivrée, soit par le Préfet, soit par le Président du Conseil départemental,
- les statuts du SYNERPA dûment paraphés avec signature sur la dernière page.

Un appel de cotisation sera alors adressé à l'établissement.

# Valeurs et engagement pour votre performance

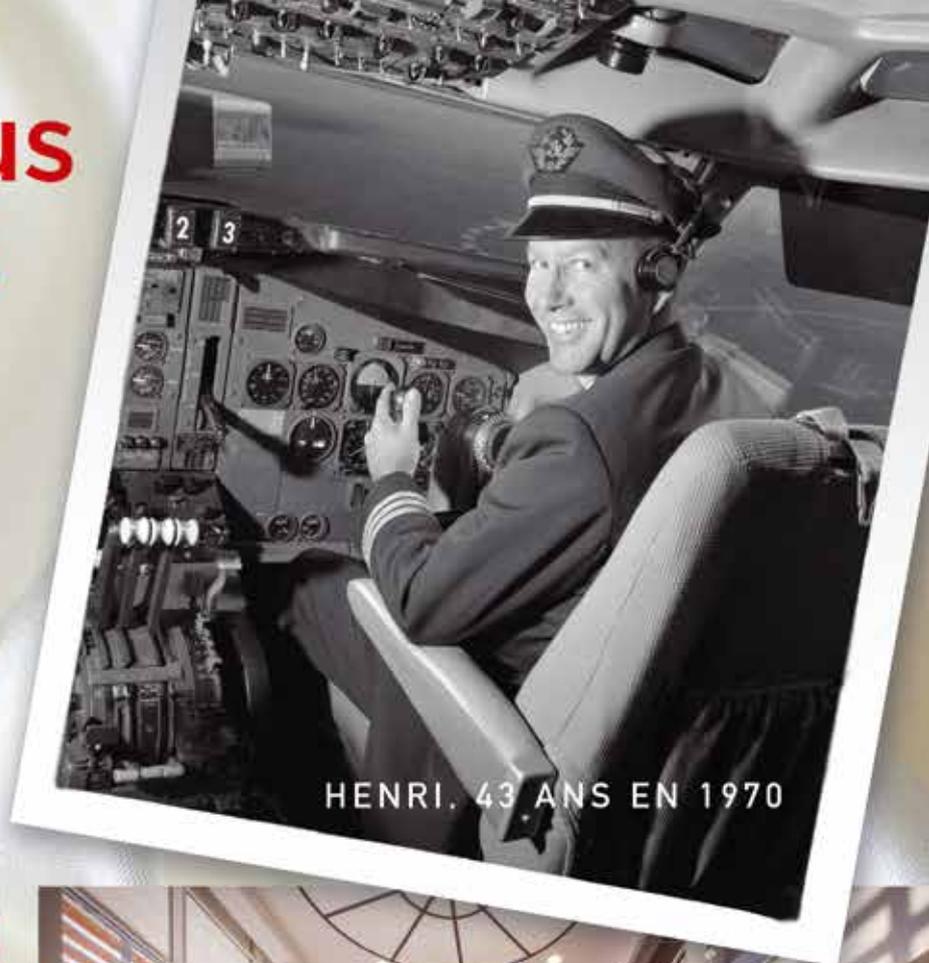


**Référencement  
Négociation  
Conseil  
Audits  
Formation**



# Mettez tous vos atouts entre ses mains

À 88 ans, Henri attend beaucoup de vous. Valorisons ensemble votre lieu, pour lui.



HENRI, 43 ANS EN 1970



C'est parce que nous les concevons, les fabriquons et les installons, que nous pouvons vous garantir la qualité de nos intérieurs et la fiabilité de nos mobiliers, toujours en harmonie avec vos attentes, vos besoins et votre lieu.

C'est parce que nous équipons déjà près de 700 maisons de retraite et résidences seniors que nous pouvons vous assurer le confort et le bien-être de vos hôtes.

**géria**  
contract

L'ensemblier de référence  
des EHPAD

Cours Lauze de Perret - BP 10090  
84405 APT cedex - France  
Tél. +33 4 90 04 49 30 contact@geria.fr



Une marque de

[www.geria.fr](http://www.geria.fr)